



Mairie de Chevannes

Liberté – Egalité – Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

1 place de la Mairie 89240 CHEVANNES
Téléphone: 03 86 41 24 98
E.mail: mairie@chevannes89.fr

PEDT ET PLAN MERCREDI

POLE ENFANCE JEUNESSE

2025 - 2028

« *Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.* » *Henry FORD*

TABLE DES MATIERES

Contenu

1- Porteur du Projet	1
2- Portrait de la commune	2
3- Etat des lieux	5
4- Analyse et évaluation du précédent PEDT	11
5- Territoire et structures concernées	19
6- Organisation périscolaire - extrascolaire	20
7- Objectifs éducatifs	22
8- Pilotage et conduite du projet	24
9- Qualité éducative avec la prise en compte des rythmes et besoins des enfants	26
10- Sécurité des mineurs accueillis	30
11- Projets et/ou Actions pour la mise en oeuvre du Plan Mercredi (voir plan d'actions qualité en annexe n°6)	33
12- Liste des documents annexe	36
13- Signatures et Labérisation	37

1- Porteur du Projet

MAIRIE DE CHEVANNES

Adresse : Mairie de Chevannes – 1 place de la Mairie – 89240 CHEVANNES

Téléphone : 03 86 41 24 98

Adresse électronique : mairie@chevannes89.fr

COORDONNEES ELU EN CHARGE DU DOSSIER

NOM : CHAMBENOIT

Prénom : Dominique

Fonction : Maire de Chevannes

REFERENT COORDONNATEUR PEDT

NOM : GOURLOT

Prénom : Adeline

Fonction : Responsable Pôle Enfance Jeunesse – Directrice Services Péri-scolaire et Extra-scolaire

Adresse : rue des écoles – 89240 CHEVANNES

Téléphone : 03 86 41 22 55

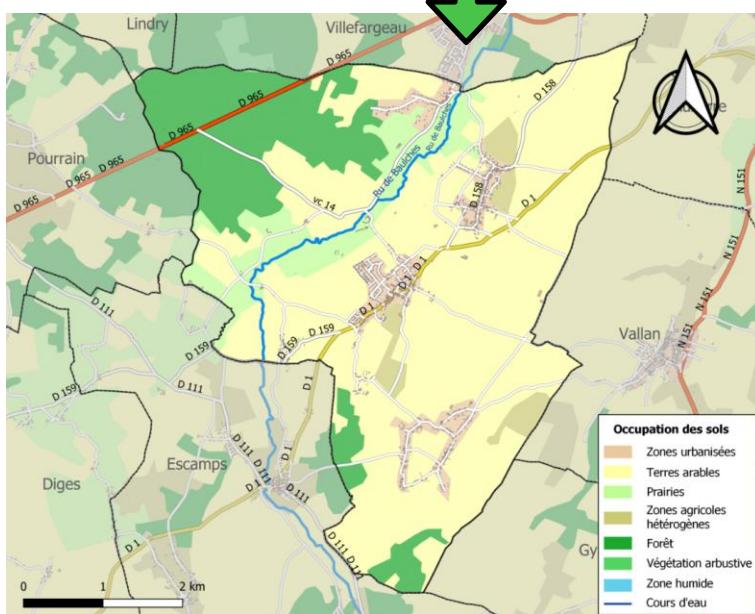
Adresse électronique : accueil-pej@chevannes89.fr

2- Portrait de la commune

IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DANS LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

La commune de Chevannes appartient à la Communauté de l'Auxerrois.

Elle se situe au Sud-Est de la CA.



La D965, la D159 et la D1 passent par Chevannes

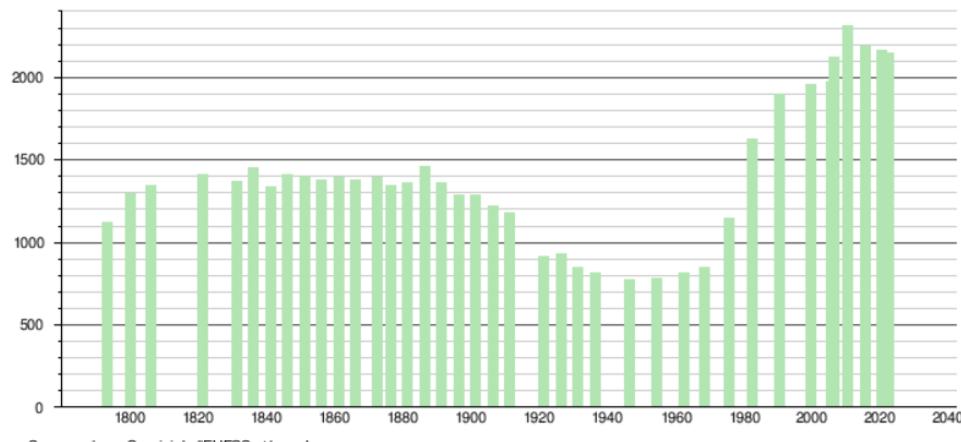
Chevannes est traversé par le Rû de Baulches.

Chevannes est situé à 9 km d'Auxerre.

PEDT ET PLAN MERCREDI

NOMBRE D'HABITANTS

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

En 2021, il y avait 2153 habitants sur la commune.

Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 314	100,0	2 192	100,0	2 153	100,0
0 à 14 ans	503	21,7	409	18,7	372	17,3
15 à 29 ans	324	14,0	303	13,8	266	12,3
30 à 44 ans	484	20,9	411	18,8	359	16,7
45 à 59 ans	532	23,0	472	21,5	467	21,7
60 à 74 ans	351	15,2	459	20,9	510	23,7
75 ans ou plus	120	5,2	138	6,3	179	8,3

source INSEE - 2021

PEDT ET PLAN MERCREDI

TYPOLOGIE DE LA POPULATION

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 808	100,0	1 860	100,0	1 794	100,0
Agriculteurs exploitants	8	0,4	5	0,3	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	84	4,6	60	3,2	75	4,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	136	7,5	120	6,5	144	8,0
Professions intermédiaires	308	17,0	295	15,9	339	18,9
Employés	344	19,0	320	17,2	264	14,7
Ouvriers	220	12,2	270	14,5	173	9,7
Retraités	516	28,5	555	29,8	633	35,3
Autres personnes sans activité professionnelle	192	10,6	235	12,6	167	9,3

source INSEE - 2021

AUTRES INFORMATIONS CHIFFREES

Composition des familles

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	732	100,0	690	100,0	678	100,0
Couples avec enfant(s)	316	43,2	270	39,1	264	39,0
Familles monoparentales	80	10,9	70	10,1	75	11,1
Hommes seuls avec enfant(s)	24	3,3	25	3,6	20	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	56	7,7	45	6,5	55	8,1
Couples sans enfant	336	45,9	350	50,7	338	49,9

Source INSEE - 2021

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Nombre d'enfants	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	732	100,0	690	100,0	678	100,0
Aucun enfant	376	51,4	375	54,3	373	55,1
1 enfant	148	20,2	140	20,3	154	22,7
2 enfants	152	20,8	125	18,1	122	18,0
3 enfants	48	6,6	40	5,8	24	3,5
4 enfants ou plus	8	1,1	10	1,4	5	0,7

3- Etat des lieux

DIAGNOSTIC

Pôle Enfance Jeunesse

Atouts

- **CDL** :

- Activités variées
- Animateurs permanents et saisonniers investis et réactifs
- Programme pendant les vacances
- Adaptabilité des activités et des temps d'animation en fonction des tranches d'âges

- **accueils périscolaires** :

- Points d'informations et de transmissions entre les parents et l'ensemble des personnes œuvrant pour l'enfant (parents-animateurs / animateurs-enseignants)
- Le matin: choix des enfants pour faire un dessin, un jeu, de la lecture, l'activité manuelle ou ne rien faire et prendre le temps de se réveiller
- Le soir: les enfants goûtent puis ils peuvent choisir également de faire un jeu libre, un jeu collectif, un dessin, de la lecture, etc... les espaces extérieurs sont privilégiés.

- **temps méridien**:

- Cuisine faite sur place par une cuisinière
- Adaptabilité des effectifs
- Validation des menus par une diététicienne
- Nombre d'enfants important (environ 175 enfants par jours)
- Moment de partage et de convivialité entre les enfants
- Réservations hebdomadaires, mensuelles ou annuelles
- Réponse aux besoins des parents

- **école multisports***:

- lundi 2 groupes (16h30-17h30/17h30-18h30)
- mardi, jeudi et vendredi (16h45-17h45)

* sur inscription car cela permet de contrôler le nombre d'inscrit et ajuster le nombre d'encadrant

- **pôle ados et jeunes adultes**

- Ouvert à tous (chevannais et extérieurs) à partir de l'entrée en 6^e et jusqu'à 25 ans
- Une soirée à thème par mois (tournoi jeux, bowling, repas, projets, ...)
- Lieu de rencontres et d'échanges pour et avec les jeunes
- Ouvert le mercredi après-midi de 14h à 18h30
- Ouvert à chaque période de vacances
- Projets construits et réalisés par et avec les jeunes
- Permet de responsabiliser les jeunes durant les journées internes avec le CDL
- Permet de faire sortir et rencontrer les jeunes

PEDT ET PLAN MERCREDI

Contraintes

- CDL

- communication parfois tardive des plannings et programmes d'activités
- espaces de stockage trop petits

- accueils périscolaires

- souvent à flux tendu avec le personnel encadrant, peu de marge de manœuvre
- espaces peu adaptés (surtout le matin et les jours de mauvais temps ou froid) car c'est la salle de restauration qui est utilisée
- espaces et meubles de stockage quasi inexistant
- nombre d'enfants
 - maternelles : matin moyenne de 18 enfants, soir moyenne de 24 enfants
 - élémentaires: matin moyenne de 43 enfants, soir moyenne de 46 enfants

- restauration scolaire

- espaces de restauration restreints – double service en élémentaire (moyenne de 110 repas/jour) et toutes les salles en maternelles sont utilisées (moyenne de 50 repas/jour)

- école multisports:

- nombre de places limitées
- matériel à emprunter au CD89 et parfois indisponible ou en mauvais état
- souvent les mêmes enfants

- pôle ados et jeunes adultes

- local petit ne permettant pas un aménagement fonctionnel et ergonomique
- peu d'anticipation possible car les ados viennent au compte goutte
- changement dans l'équipe d'encadrement donc il faut du temps pour apprendre à se connaître et travailler ensemble

Besoins

- CDL, accueils périscolaires, temps méridiens, école multisports

- temps de concertation et de préparation en équipe d'animation
- avoir une équipe de professionnels stable afin de créer une dynamique de groupe entre animateurs
- création ou réflexion sur des espaces de stockage fonctionnels
- création de pôles spécifiques (dessin, lecture, jeux de société, jeux libres, danse, activité manuelle, ...)
- avoir le nombre d'encadrants permettant une flexibilité
- création ou développement de liens avec les associations et clubs du territoire afin de proposer des actions variées et diversifiées
- pré-réservation matin et/ou soir pour une meilleure gestion des effectifs et des programmes (inscription hebdomadaire, mensuelle)
- mise en place d'un règlement de fonctionnement avec les modalités de mise en oeuvre
- mise à jour des dossiers d'inscription chaque année

- création de 2 services ou d'un self pour les élèves de l'élémentaire dès la rentrée de septembre 2023
- avoir des animateurs qualifiés ou en cours de qualification avec des formations régulières
- création de temps de réunion pour construire et développer un programme d'activités de qualité
- simplification de la facturation (en direct avec la trésorerie publique avec le logiciel)
- matériel pour le service à table par les enfants en élémentaire (tailles des plats, corbeilles et carafes adaptées aux enfants)
- faire un roulement entre animateurs pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de participer ou faire des groupes entre chaque période de vacances et non par trimestre si besoin dans les effectifs
- réserver les matériels spécifiques en début d'année scolaire pour une utilisation à partir de janvier minimum

- **Pôle ados et Jeunes adultes**

- avoir un local plus grand permettant de développer un espace informatique favorisant les recherches pour les devoirs mais aussi pour les demandes des stages, d'emplois ou de formations
- créer un programme avec et pour les jeunes permettant une implication et un investissement de chacun
- créer des espaces spécifiques (jeux, activités manuelles, devoirs, lectures, ...)
- développer des projets pour devenir citoyens de demain
- création d'une ATEC (association temporaire d'enfants citoyens) pour s'investir sur les manifestations de la commune et de la communauté d'agglomération
- créer des temps de rencontres avec les autres référents de pôles ados afin de créer un collectif pour des projets communs

Microcrèche

Atouts

- Passage de la micro-crèche en PSU en janvier 2021
- => *Accessibilité à un plus grand nombre de familles, sans condition de ressources ou de temps d'accueil*
- Ouverture de la micro-crèche du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- => *Permet aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale*
- Diversité des modes d'accueil : micro-crèche, assistantes maternelles
- => *permet de répondre à un plus grand nombre de demandes sur le territoire*
- Places de la micro-crèche occupées par des familles de Chevannes mais aussi des familles d'Escamps ou autre (Com d'Agglo).
- => *Permet de remplir le mieux possible les places*

Contraintes

- Méconnaissances des assistantes maternelles travaillant sur le territoire.
- Pas d'échanges entre les assistantes maternelles et la crèche.
- Lieu d'information concernant les accueils des enfants en accueil individuel ou collectif inexistant

PEDT ET PLAN MERCREDI

- Places de la micro-crèche occupées par des familles de Chevannes mais aussi des familles d'Escamps ou autre (Com d'Agglo).

Besoins

- Relais d'Accueil Enfants Parents/RAM
- Guichet unique : demande d'inscription de la crèche, du centre de loisirs, de la garderie, autre ?
- Point d'information sur les différents modes de garde

École élémentaire

Atouts

- **structures permettant l'enseignement du sport sans difficultés :**
 - * à l'extérieur de l'école : salle polyvalente, terrain de sport avec pelouse
 - * à l'intérieur de l'école : une grande cour de récréation avec marquage de couloir au sol et d'un terrain , un espace avec un panier de basket, un espace vert utilisable au printemps et en été
- **espaces permettant les activités liées au développement durable :**
 - * à l'extérieur de l'école : un jardin partagé entretenu par une enseignante de l'école , madame Bouet et sa classe avec deux bacs à compost installés par la municipalité
 - * à l'intérieur de l'école : un jardin entretenu par une enseignante de l'école , madame Brodard et sa classe avec différentes variétés de plantes aromatiques plantées par un agent des espaces verts

Soutien de la municipalité pour ces entretiens avec apport de terreau, préparation de la terre, aide au désherbage et à l'arrosage pendant la période estivale

projets avec le pôle périscolaire

- * projet artistique : Projet EAC (éducation artistique et culturelle) pour les classes de CE2-CM1 et CM1 . Le pôle ado participe à l'exposition : réalisation d'un arbre , comme support des œuvres réalisés par les 2 classes. Une réflexion a été menée pour que cet arbre devienne un arbre de la laïcité. Vernissage prévu.
- * projet jardin : entretien du jardin de l'école par le périscolaire pendant les vacances
- * travail mené sur la liaison CM2/ 6ème

Contraintes

- terrain de basket extérieur à l'école
- 3 bâtiments distincts pour accueillir 6 classes

PEDT ET PLAN MERCREDI

Besoins

- le public visé est rural
- 6 à 11 ans
- la majeure partie des parents sont actifs donc besoin d'accueil supplémentaire sur temps avant et après l'école, les mercredis et les vacances scolaires

Ecole maternelle

Atouts

- situation géographique
- accès à la médiathèque municipale

Contraintes

- cour à réaménager
- effectifs trop variable à chaque rentrée

Besoins

- des classes moins chargées
- du matériel informatique récent

Généralité

Atouts

- Structures d'accueil regroupées sur le territoire
 - => *Facilitant pour les familles qui peuvent déposer dans un même temps les aînés et les plus petits.*
 - Construction de logements familiaux
 - => *Accueil de nouveaux enfants sur le territoire*

PEDT ET PLAN MERCREDI

Contraintes

- Nombre de places micro-crèche, écoles, périscolaire et centre de loisirs suffisant à termes

Besoins

- Projets communs crèche, écoles, centre de loisirs : classe passerelle, visite du périscolaire/du centre de loisirs avec les enfants de dernière année de crèche
- Prévoir des commissions enfance jeunesse sur le territoire pour évoquer les difficultés rencontrées et les projets communs à mener et éventuellement un coordinateur enfance jeunesse (en plus d'un responsable du périscolaire et du centre de loisirs)
- Envisager un accueil relais crèche-centre de loisirs les premiers mois suivant la rentrée.

4- Analyse et évaluation du précédent PEDT

LES AXES ET OBJECTIFS EDUCATIFS AVEC LES ACTIVITES EN DECOULANT

Axes de travail et les activités/actions qui ont été mise en place

- Favoriser l'implication et l'épanouissement des enfants et des jeunes
 - Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir par l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports
 - Yonne Tour Sport
 - ☈ animation de la vie locale de la commune – valorisation des espaces extérieurs – les enfants peuvent pratiquer des sports variés (kart, escalade, trampolines, biathlon, cross fit, ...)
 - ☈ demande beaucoup de temps d'installation – logistique importante – engagement financier conséquent avec le repas à fournir pour chacun des éducateurs (environ 50) et des responsables de la manifestation (environ 10 personnes supplémentaire)
 - ☐ partenariat très important pour d'autres manifestations – visibilité de la commune à l'échelle départementale – permet la rencontre avec d'autres enfants – participation du centre de loisirs facilitée
 - Tournoi de rugby
 - ☈ rencontre avec d'autres structures – organisation très bien faite – découverte d'infrastructure à proximité du territoire – découverte d'un nouveau sport moins médiatisé – participation des ados comme reporters sur la journée qui valorise ensuite la journée par la rédaction d'un mini journal dédié à la coupe du monde de rugby des centre de loisirs – partage des valeurs sportives
 - ☈ les créneaux d'entraînement avec les organisateurs trop limités
 - ☐ moment très attendu par les enfants chaque année – les parents viennent encourager leurs enfants
 - Olympiades interstructures
 - ☈ organisé par le pôle ados de la commune avec l'appui de l'animateur référent – moment de rencontre avec les centres de loisirs extérieurs – valorisation des espaces extérieurs de la commune
 - ☈ demande beaucoup de temps de préparation – journée dense – temps d'installation et de rangement long
 - ☐ reconduit chaque année à la demande des ados – participation très apprécié par les structures extérieures – 2 ou 3 nouveautés chaque année
 - Journée tournoi autour de jeux de ballons ronds
 - ☈ projet animé par un animateur du centre de loisirs – valorisation des projets initiés sur une année entière – partage des valeurs véhiculées par le sport
 - ☈ organisation un peu lourde pour les fiches de routes – demande beaucoup d'encadrant pour faire des rotations de groupes
 - ☐ faire venir le correspondant de l'Yonne républicaine pour une valorisation plus poussée avec un article à publier – proposer aux centres de loisirs extérieurs de participer

PEDT ET PLAN MERCREDI

- Spectacles de danses (DK Danse – So Samba)
 - ☈ communication sur l'évènement – anticipation de la réservation de salle
 - travaille en partenariat avec le PEJ pour des accessoires, des décorations selon le thème du spectacle
 - ☈ DK'Danse = temps d'installation de la scène et du matériel sonore et lumineux très long = salle polyvalente inutilisable le vendredi précédent et le lundi suivant – demande une réorganisation pour l'entretien des locaux
 - ☐ thématiques toujours très variées – bonne fréquentation et participation des habitants comme spectateurs
- Sorties VTT (avec l'association La Salamandre)
 - ☈ animation de la vie locale de la commune – valorisation et mise en avant du patrimoine naturel de la commune – organisation très bien rodée
 - ☈ logistique à mettre en place le samedi = heures de travail des agents de la commune changées
 - ☐ évènement qui est partagé sur les réseaux sociaux
- Métairie de Parly (sorties écoles)
 - ☈ initiation à l'art
 - ☈ coût financier du transport
 - ☐ sortie très appréciée
- Pyramide du loup (sorties écoles)
 - ☈ participation à différents ateliers – découverte de la faune et la flore locale
 - ☈ coût financier du bus et des droits d'entrée – un peu élevé
 - ☐ à faire avec des petits groupes
- Projet USEP (projet école mater)
 - ☈ Ces sorties permettent aux élèves d'avoir accès à des structures ou du matériel que nous n'avons pas au sein de notre école. Elles permettent aussi de rencontrer des élèves des écoles alentours.
 - ☈ Le coût des transports est en hausse.
 - ☐ rencontre gym au gymnase de l'AJA - rencontre jeux d'opposition et jeux innovants au gymnase Serge Mésonès à Auxerre - usépiades à Auxerre
- Foot/Basket/Rugby/Hand à l'école élémentaire
 - ☈ découverte de nouveaux sports – apprentissage de règles de jeux collectifs – Rugby au RCA et Handball au collège Jean Bertin réservé aux classes CM
 - ☈ coût des transports
 - ☐ cycles en fin d'année scolaire pour utiliser les terrains de sport extérieurs
- Classes transplantées – Forêt d'Orient
 - ☈ 2 thématiques : cinéma et sport – classes CM1 et CM2
 - ☈ coût du transport et coût des intervenants
 - ☐ réalisation d'un mini-film diffusé aux parents
- Projet art : les élèves de chaque classe produisent, à chaque période, une œuvre en fonction d'un thème commun. Exposition prévue le 21 juin.
 - Sortie prévue en juin en lien avec les arts (centre d'art de Fontenoy ou métairie Bruyère)

- Projet jardin avec potager et plantations de fleurs dans les écoles
 - ↗ désherbage compliqué avec les élèves et nous n'avons pas les outils adaptés à l'école. Récolte pendant l'été du coup nos élèves n'en profitent pas et les élèves ne voit pas l'évolution des cultures.
 - Projet sculpture (école mater)
 - ↗ à commencer plus tôt dans l'année pour pouvoir découvrir plus d'artistes.
 - Projet plurilinguisme avec les GS
 - ↗ manque de temps aussi, poursuite cette année.
 - ↗ Intervention d'une professeure d'espagnol tous les 15 jours pour les MS et GS. Il faut poursuivre la semaine avec nos élèves afin de relancer l'activité.
 - Basket Ecole mater :
 - ↗ Venue d'un intervenant Basket sur 3 séances, 3 ballons de basket offert à l'école.
 - Guédelon pour les MS et GS :
 - ↗ besoin de beaucoup de préparation en amont sinon ce n'est pas très parlant pour les élèves plus jeunes.
 - Ferme du Château de St Fargeau pour les PS :
 - ↗ il est plus intéressant d'y aller en tant que particulier car en grand groupe c'est un peu long pour les enfants.
 - La Poterie de la Bâtie de Moutiers en Puisaye (sorties écoles)
 - ↗ atelier poterie très bien pour les élèves de maternelle
 - ↗ pour la visite, la potière assez âgée ne s'adaptait pas au public concerné et parlait essentiellement aux adultes.
 - Cirque star – Ecolives Sainte Camille (sorties écoles)
 - ↗ très bien
 - Sorties théâtre (sorties écoles)
 - ↗ découverte d'un espace dédiée à l'art et à la culture (théâtre d'Auxerre)
 - ↗ choix limité dans les représentations car les horaires ne correspondent pas forcément aux horaires d'école
 - Journal de l'école
 - ↗ construit, rédigé par les enfants membres du conseil d'école
 - ↗ demande beaucoup de temps à l'enseignante référente du projet
 - ↗ bonne investissement des enfants
- Accompagner la construction de projets pour développer l'autonomie et la responsabilité
 - Mini-séjour
 - ↗ nouveauté proposée par le centre de loisirs – moments entre animateurs et enfants très appréciés – parents investis et participatifs avec le prêt de matériel pour cet essai avant un investissement conséquent – petit groupe permettant une découverte sécurisée et sécurisante
 - ↗ beaucoup d'engouement de la part des enfants = liste d'attente très longue – tous les enfants qui souhaitaient n'ont pas pu partir

-  chercher un espace permettant de rester plus longtemps et d'accueillir plus de monde
- Porte drapeau suite à la participation au SNU
 -  valorisation des jeunes qui souhaitent partager des valeurs de patrie et de fierté nationale – jeune qui s'investie à chaque commémoration et qui prend sa mission très à cœur – accompagnement par le président de la FNACA pour la déclaration officielle comme porte-drapeau légal
 -  temps de validation de participation de manière officielle aux commémorations trop long
 -  remerciement de la commune pour cet investissement par l'achat de gants blancs officiels et obligatoires durant les cérémonies et offert à cette jeune porte-drapeau
- Gestes de 1^{er} secours au CDL
 -  initiative de la directrice stagiaire – valorisation du CPI de la commune – référentiel d'intervention mis à disposition dans les groupes au centre de loisirs – journée de partage avec le CPI et l'utilisation de matériel spécifique (lance à eau, mannequin de réanimation, ...) très apprécié par les enfants et les membres du CPI
 -  moment trop court dans l'utilisation des matériels – beaucoup d'enfants et donc temps limité pour que chacun puisse participer
 -  prévoir 2 ou 3 jours d'intervention permettant ainsi de scinder le groupe en plusieurs petits groupes
- Permettre les rencontres entre les personnes
 - Créer des rencontres interculturelles et intergénérationnelles
 - Tablettes numériques
 -  moment de partage entre les séniors et les adolescents de la commune qui viennent en soutien de l'intervenant
 -  le dernier module de formation a été compliqué dans le calendrier suite à l'obligation de clôture avant la fin d'année 2024.
 -  les gens souhaitent un temps de formation sur l'utilisation et la prise en main d'un ordinateur mais toujours avec les ados
 - Ateliers petits cadeaux de fin d'année
 -  moment de partage et de valorisation des compétences des animateurs – temps très apprécié par les participants et les animateurs
 -  temps de préparation des différents ateliers – investissement financier à prendre en compte – temps de travail décalé et parfois en heures supplémentaires pour certains membres de l'équipe – heures à récupérer par la suite – certains animateurs partent avant le rangement et cela prends donc plus de temps pour ceux qui restent
 -  mettre en place un planning pour l'installation et le rangement – créer une affiche pour communiquer plus autour de cet évènement
 - Ateliers « ludothèque d'été »
 -  nouveauté 2024 – moments appréciés par les participants selon le public concerné – temps apprécié par les animateurs – découverte pour certains de la médiathèque
 -  communication à revoir pour plus de participation

PEDT ET PLAN MERCREDI

-  créer une affiche/un flyer à donner aux enfants avant la fin de l'année scolaire pour diffusion au maximum de l'information
- Sortie famille
 -  échanges plus individualisé entre les animateurs et les parents – permet de rencontrer des parents que l'on ne voit que très rarement – valorise le travail des animateurs auprès des enfants – découverte du métier d'animateur par les parents (responsabilité, rythme, sécurité, ...) – faire découvrir des nouveaux lieux aux familles – découverte du territoire un peu plus élargi
 -  investissement financier (environ 800€ par sortie) – nombre de parents restreints pour ne pas fermer des places aux enfants fréquentant la structure
 -  très attendu par les familles – travail à initier dès la fin du premier trimestre de l'année civile (courant mars/avril)
- Favoriser les échanges avec les autres territoires
 - Olympiades interstructures
 - Idem point évoqué plus haut
 - Rencontres avec Saint-Georges/Baulches
 -  échanges avec des enfants d'un autre territoire et partage d'activités diverses (manuelles, sportives,)
 -  investissement pour le bus (environ 130€) – manque de temps de préparation entre les animateurs des 2 structures
 -  à reconduire et voir pour créer une correspondance sur l'année des différentes activités et projets de chacun
 - Rencontres avec Villefargeau
 -  découverte d'un nouvel espace à proximité
 -  manque de temps de rencontre entre les animateurs pour coordonner les activités de la journée
 -  établir un calendrier de rencontre avec les animateurs ou le directeur afin de créer un programme d'activités complet
 - Rencontre avec des CDL d'Auxerre (Sainte Geneviève, Rosoirs, Rive Droite)
 -  échanges avec des enfants de différents territoires – découverte de nouveaux espaces – confrontation des règles de vie différentes selon la structure et son environnement
 -  frais de bus (environ 130€ par transport)
 -  mettre en place des réunions de préparation pour les animateurs
- Animer la vie locale
 - Faire découvrir les richesses du territoire
 - Lavois en fête
 -  animation de la vie locale – valorisation du patrimoine de la commune – valorisation de l'artisanat local et de l'artisanat en général – animation des espaces publics de la commune et les faire découvrir à certains habitants
 -  dépendant de la météo – plan d'installation souvent modifié le jour J car requêtes de la part des exposants – installation tôt le matin avant l'arrivée

PEDT ET PLAN MERCREDI

- des exposants et rangement tard à la fin de la journée – journée très dense et intense avec beaucoup d'aller retour pour le matériel
- ☐ coordination bien calée – logistique de plus en plus au point
- Journées Européennes du Patrimoine
 - ☈ animation de l'espace public – investissement des habitants – valorisation du patrimoine de la commune
 - ☈ répartition des plages horaires pour maintenir les différents ouverts à chaque moment de la journée - attendre le thème décidé par les instances ministérielles pour ensuite travailler les intervenants à faire venir
 - ☐ avoir un registre pour noter les présences et la fréquentation sur les journées
- Balades et Marches
 - ☈ découverte des espaces extérieurs de la commune
 - ☈ trop dépendant de la météo
 - ☐ très apprécié par les enfants – circuit organisé par les enseignants
- Géocaching
 - ☈ 2 caches réalisées entièrement par les enfants du centre de loisirs – découverte d'un nouveau moyen de jeu interactif permettant de profiter de l'extérieur et de découvrir ou redécouvrir la richesse de sa commune
 - ☈ caches qu'il faut contrôler régulièrement car il y a des dégradations dues à la météo mais aussi parfois des dégradations volontaires
 - ☐ temps à reconduire une année sur deux
- Spectacle de fin d'année pour les enfants
 - ☈ animation de la vie locale de la commune – participation des habitants
 - ☈ investissement financier (1000€) – demande d'être réservé en début d'année civile (février/mars)
 - ☐ changer chaque année de spectacle pour varier
- Investir l'espace public
 - Journée Parents-Enfants organisée par l'APECH
 - ☈ très bonne fréquentation sur l'ensemble de la journée
 - ☈ logistique assez lourde – besoin en moyens humains très conséquent
 - ☐ réussite qui dépend de la météo
 - 14 Août (feu d'artifice)
 - ☈ animation de l'espace public – participation des associations pour les denrées alimentaires – rencontres entre les habitants
 - ☈ dépendant de la météo
 - ☐ changer le spectacle chaque année pour ne pas faire trop répétitif
 - Lavoir en Fête
 - Idem bilan fait plus haut
 - Yonne Tour Sport
 - Idem bilan fait plus haut
 - Animation « ludothèque d'été »
 - Idem bilan fait plus haut
 - Marches et Balades
 - Idem bilan fait plus haut
 - VTT et animations diverses autour du vélo

- Idem bilan fait plus haut

Objectifs éducatifs et les activités/actions qui ont été mise en place

- Assurer la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
 - Jardins pédagogiques partagés
 - Passerelles entre structures petite enfance et enfance avec la CTG
 - Journées Parents-Enfants
 - Sorties familles
 - Ateliers intergénérationnels
- Conduire pour chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école.
 - Accueil individualisé
 - Transmission d'informations parents-écoles, parents-PEJ, écoles-PEJ, PEJ-associations, écoles-associations
- Enrichir le champ des possibles par la proposition d'activité variées de qualité.
 - Liste partielle des activités du PEJ
 - Accueil libre – jeux de société
 - Ateliers cuisine
 - Parcours de motricité
 - Fresques
 - Comme aux jeux handisport
 - Création diverses (panneau de porte personnalisé, fanions et banderoles, pot de fleurs, frisbee, bouquet de fleurs, ...)
 - Jeux collectifs (balle aux prisonniers, tèque, chameau-chamois, ...)
 - Troc'patate
 - Soirées à thème
 - A la rencontre des pompiers
 -
- Garantir l'accessibilité des dispositifs au plus grand nombre.
 - Tarif avec Quotient Familial
 - PAI
 - Accueil d'enfants en situation de handicap
- Elaborer une collaboration entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs).
 - Participation aux conseils d'école
 - Affichages divers
 - Mails/échanges téléphoniques
 - Rencontre individuelle
- Permettre à l'enfant de se repérer dans son espace de vie (commune, territoire, monde...) et la temporalité qui s'y rattache (histoire présente, passée et future).
 - Balades régulières dans la commune

PEDT ET PLAN MERCREDI

- Distribution de courriers divers (recensement des personnes fragiles) par les jeunes du pôle ados
- Participation aux commémorations

PEDT ET PLAN MERCREDI

5- Territoire et structures concernées

COMMUNE

- Chevannes
- Code Postal : 89240

ECOLES CONCERNÉES

- Ecole maternelle publique
 - Rue des écoles – 89240 Chevannes
- Ecole élémentaire publique
 - Rue des écoles – 89240 Chevannes

NOMBRE D'ELEVES SCOLARISES EN MOYENNE

DESCRIPTION	EN PUBLIC	EN PRIVE	TOTAL
Moins de 6 ans	60	0	660
6 ans et plus	130	0	130

	Ouverture école	Sortie école	Ouverture école	Sortie école
<i>Lundi</i>	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30
<i>Mardi</i>	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30
<i>Mercredi</i>				
<i>Jeudi</i>	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30
<i>Vendredi</i>	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30

Les cours des écoles sont ouvertes 10 minutes avant le matin afin de permettre une arrivée échelonnée et éviter un attroupement devant les portes de l'école.

AUTRES ETABLISSEMENTS CONCERNÉS

- Collèges aux environs
- Lycées aux environs
- Ecoles sur les autres communes environnantes

PEDT ET PLAN MERCREDI

6- Organisation périscolaire - extrascolaire

ACCUEILS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

- Pôle Enfance Jeunesse
 - Rue des écoles – 89240 Chevannes

NOMBRE D'ENFANTS EN MOYENNE

DESCRIPTION	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAIRE
Moins de 6 ans	65	30
6 ans et plus	140	50

<i>Horaires périscolaires</i>	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
<i>Lundi</i>	7 :30	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30	18 :30
<i>Mardi</i>	7 :30	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30	18 :30
<i>Mercredi</i>	7 :30					18 :30
<i>Jeudi</i>	7 :30	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30	18 :30
<i>Vendredi</i>	7 :30	8 :45	11 :45	13 :20	16 :30	18 :30

Il est possible de faire des demi-journées sur les mercredis en périscolaire:

- Matin et repas
- Repas et après-midi

Horaires périscolaire du Entrée Sortie

Pôle Ados

<i>Lundi</i>	17 :00	18 :30
<i>Mardi</i>	17 :00	18 :30
<i>Mercredi</i>	14 :00	18 :30
<i>Jeudi</i>	17 :00	18 :30
<i>Vendredi</i>	17 :00	18 :30

Une soirée par mois sera programmée le vendredi soir. Les horaires d'ouvertures seront de 19h à 22h30.

PEDT ET PLAN MERCREDI

Horaires extrascolaires CDL

	Entrée	Sortie
<i>Lundi</i>	7:30	18:30
<i>Mardi</i>	7:30	18:30
<i>Mercredi</i>	7:30	18:30
<i>Jeudi</i>	7:30	18:30
<i>Vendredi</i>	7:30	18:30

Il est possible de faire des demi-journées sur les temps extrascolaires:

- Matin et repas
- Repas et après-midi

Horaires extrascolaires PA

	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
<i>Lundi</i>			14:00	18:30
<i>Mardi</i>	10:00			18:30
<i>Mercredi</i>			14:00	18:30
<i>Jeudi</i>	10:00			18:30
<i>Vendredi</i>			14:00	18:30

PARTICIPATION FINANCIERE

- Gratuité pour toutes les familles oui non
- Participation des familles, modulées selon les ressources oui non

 [Voir en annexe n°1 – Délibération Tarification des prestations](#)

QUALIFICATION DES ENCADRANTS

- Les profils types
-  [Voir fiches de poste en annexe n°2](#)
- Les diplômes adaptés et les principes d'encadrements
-  [Voir liste récapitulative des diplômes en annexe n°3a](#)
-  [Voir les principes d'encadrements en annexe n°3b](#)
- Plan de formation envisagée par la collectivité
 - En lien direct avec les ressources humaines de la commune et veille de la responsable sur les formations selon les besoins du service et des agents

7- Objectifs éducatifs

AXES DE TRAVAIL

- La diversification et la cohérence des actions et des projets
- La complémentarité des acteurs, des moyens, des projets et des actions
- La communication entre les différents acteurs, partenaires et territoires
- L'inclusion générale afin de participer pleinement à la société, selon un principe d'égalité de droit.
- L'appartenance à un territoire plus ou moins élargi et à temporalité variable

OBJECTIFS EDUCATIFS

- Contribuer à une politique de réussite éducative en construisant, de façon cohérente, un parcours éducatif de qualité durant les temps libres de l'enfant.
- Diminuer les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs en garantissant l'accessibilité des dispositifs au plus grand nombre.
- Assurer la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées en dehors du temps scolaire.
- Prendre en compte les rythmes biologiques de l'enfant selon son âge afin de favoriser les apprentissages et ainsi participer à la lutte contre les inégalités.
- Développer des actions afin de favoriser le bien vivre ensemble, la pluralité des opinions et le respect de la bienveillance.
- Élaborer une communication entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs, ...)
- Permettre à l'enfant de se repérer dans son espace de vie (commune, territoire, ...) et dans la temporalité qui s'y rattache (histoire passée, présente et future).
- Enrichir le champs des possibles de l'enfant par la proposition d'activités variées et de qualité.

ÉVALUATION

L'évaluation se fait tout au long de la mise en œuvre du PEDT soit de septembre 2025 à la fin d'année scolaire 2028.

Elle permet d'évaluer son impact et le cas échéant, d'apporter des modifications par avenir, ceci dans le but de répondre, au plus près, aux besoins des enfants.

Pour chaque animation, il s'agit d'apprécier si les objectifs sont adaptés au public, s'ils sont atteints et l'impact sur les enfants.

1. Évaluation quantitative

- Mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tout ou partie du groupe.
- Utilisation avec les enfants du planning pour voir la progression du déroulement des activités tout au long de la semaine, le mois, l'année...

2. Évaluation qualitative :

L'ensemble des éléments recueillis au fil des temps de restitutions avec les enfants permet de traiter les informations recueillies et d'en dégager une évaluation plus globale avec l'équipe, axée sur des aspects qualitatifs comme concrétisation de l'activité et le ressenti des enfants durant et après le projet d'animation

PEDT ET PLAN MERCREDI

3. Outils : Réunions formelles et informelles

- Enfants/animateurs
- Animateurs/animateurs
- Animateurs/directeur
- Partenaires/équipe

4. Critères et indicateurs

- les actions prévues ont-elles été réalisées ? Oui, non, pourquoi ?
- les actions étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- les objectifs ont-ils été atteints ou non ? Pourquoi ?
- les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ?
- est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

8- Pilotage et conduite du projet

COMITE DE PILOTAGE

- Représentants municipaux
- Représentants DSDEN
- Représentants des écoles
- Représentants de la CAF
- Représentants SDJES

COMITE TECHNIQUE

- Représentants municipaux
 - Le Maire de Chevannes
 - Les adjoints au Maire
 - La Secrétaire Générale
 - La responsable du Pôle Enfance Jeunesse
 - Les personnes qualifiées sur invitation du Maire
- Représentants des écoles
 - La directrice de l'école maternelle
 - La directrice de l'école élémentaire
- Représentants des associations municipales
 - AMC « Association Modélisme Chevannais »
 - Football Club de Chevannes
 - Tennis Club
 - Sapeurs-pompiers
 - Société de pêche
 - American Boxing Chevannes
 - Chevannes VTT Loisirs
 - Animation Chevannaise
 - ASPC
 - D'K' Danse
 - A.P.E.C.H
 - Micro-crèche KLJJ
 - So Samba
- Représentants des parents d'élèves
 - De l'école maternelle
 - De l'école élémentaire

PEDT ET PLAN MERCREDI

COORDINATION

- La responsable du Pôle Enfance Jeunesse
- Le directeur adjoint du Pôle Enfance Jeunesse
- La Secrétaire Générale

CALENDRIER

- Rencontre 1 fois par an
- Entre Septembre et Janvier de l'année scolaire en cours
- Une réunion complémentaire en même temps qu'une réunion de la CTG en lien avec l'Enfance-Jeunesse

9- Qualité éducative avec la prise en compte des rythmes et besoins des enfants

BESOINS ET INTERETS SPECIFIQUES DES ENFANTS

- Selon leur âge
 - Pour tous
 - Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
 - Besoin d'affection, de sécurité et de communication
 - De 0 à 3 ans
 - Besoin de repères et d'habitudes
 - Exploration du milieu
 - Besoin d'expérience et de manipulation
 - De 3 à 6 ans
 - Prise de conscience de son corps et de sa personne
 - Curiosité envers l'autre
 - Instabilité des intérêts
 - De 6 à 8 ans
 - Prise de conscience de son corps et de sa personne
 - Curiosité envers l'autre
 - Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
 - Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)
 - De 8 à 10 ans
 - Besoin de justice et d'équité
 - Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)
 - Affirmation de la socialisation (la bande de copain, la règle)
 - Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet
 - De 10 à 12 ans
 - Besoin de compétition
 - Besoin de justice et d'équité
 - La séparation des sexes devient opposition dans certaines situations
 - Formation des bandes
 - De 12 à 14 ans
 - Modifications morphologiques profondes
 - Apparition des pulsions amoureuses
 - Début de détachement par rapport à la famille

PEDT ET PLAN MERCREDI

- Besoin d'identification (idoles)
- Besoin d'initiative et de responsabilité
- Besoin d'appartenance à un groupe (goûts musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux)
- De 14 à 17 ans
 - Affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance et d'autonomie
 - Besoin de discussions, de réflexions, ambivalence dans les comportements (besoin de groupe et de solitude, besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire)
 - Besoin de conflits
 - Négation des valeurs : idéalisation mais aussi identification (modèles)
- Selon leur situation (maladie chronique, handicap, PAI, ...)
 - Documents permettant de centraliser les informations importantes (**voir en annexe n°4**)
 - Protocoles d'Accueil Individualisé partagé entre les différents acteurs (**voir annexe n°5**)
 - Adapté selon chaque enfant

ACCUEIL DES – 6 ANS

- les espaces et leurs aménagements
 - espaces dédiés avec mobilier adapté selon les structures
- les temps calmes, de repos, de jeux
 - selon courbe du rythme et selon le moment de l'accueil (accueil périscolaire, école, association, ...)
- les activités diversifiées et adaptées
 - matériel adapté aux différentes capacités

ACCUEIL DES + 6 ANS

- les espaces et leurs aménagements
 - espaces dédiés avec mobilier adapté selon les structures
- les temps calmes, de repos, de jeux
 - selon courbe du rythme et selon le moment de l'accueil (accueil périscolaire, école, association, ...)
- les activités diversifiées et adaptées
 - matériel adapté aux différentes capacités

POUR TOUS

- l'éveil culturel
- l'éveil artistique

PEDT ET PLAN MERCREDI

- l'éveil au sport et aux pratiques collectives
- la découverte et préservation de la nature et de l'environnement
- les découvertes en générales (monde – espaces – temps – sociales - ...)

ARTICULATION AVEC LES ECOLES PRIMAIRES ET LA MICRO-CRECHE

PEJ – Ecole élémentaire

Le PEJ et l'école élémentaire ont créé des passerelles à différents niveaux, la directrice du PEJ est invitée au conseil d'école, un temps durant cette instance est destiné à communiquer aux parents d'élèves toutes les informations ou tous les évènements que le PEJ souhaite partager.

La passerelle CM2 – 6^{ème} mis en place entre les enseignants de l'élémentaire et les professeurs du collège de secteur est partagée avec le PEJ et un animateur accompagne le groupe lors de la visite du collège afin de créer sur le temps méridien des temps d'échanges sur le futur passage des CM2 au collège.

Ces moments sur le temps méridien permettent aux enfants de pouvoir exprimer leurs angoisses, leurs craintes dans ce changement proche que de passer au collège.

Des projets sont mis en place en partenariat comme la labellisation de l'école en E3D, des jardins partagés, des expositions, ...

PEJ – Ecole maternelle

Le PEJ et l'école maternelle ont créé des passerelles à différents niveaux, la directrice du PEJ est invitée au conseil d'école, un temps durant cette instance est destiné à communiquer aux parents d'élèves toutes les informations ou tous les évènements que le PEJ souhaite partager.

Les couleurs et thématiques de chaque classes sont reprises au PEJ pour permettre aux enfants de se repérer plus facilement. Les enfants s'installent à table selon leur classe et avec leur ATSEM respective puis les places sont mélangées au cours dès le retour des vacances d'octobre.

Ces moments sur le temps méridien permettent aux enfants de pouvoir acquérir de l'autonomie et de pouvoir se repérer dans les différents lieux sur lesquels ils évoluent.

Des projets sont mis en place en partenariat comme des jardins partagés, des expositions, le partage de la salle motricité, ...

PEDT ET PLAN MERCREDI

PEJ – Micro-crèche

Le PEJ et la micro-crèche ont créé des passerelles à différents niveaux, une animatrice du PEJ va faire une lecture 2 fois par mois, cela permet aux enfants d'avoir un visage familier lors de leur arrivée au PEJ soit en accueil périscolaire, soit sur le temps méridien ou au centre de loisirs.

La cuisine du restaurant collectif prépare les repas pour les enfants de la micro-crèche.

Les agents du PEJ et les agents de la micro-crèche créent des actions communes comme carnaval, halloween,

Micro-crèche – Ecole maternelle

La micro-crèche et l'école maternelle réalisent des passerelles afin de permettent aux futurs enfants entrant en petite section de faire des temps d'acclimatations dans la classe, cela facilite la rentrée scolaire.

Ecole maternelle – Ecole élémentaire

L'école maternelle et l'école élémentaire mettent en place une passerelle entre les enfants de grande section et les CP. Les CP viennent lirent, durant le dernier trimestre de l'année scolaire, dans la classe des grandes sections de maternelles puis les enfants de grande section vont passer une journée en binome avec un enfant de CP pour découvrir la classe et les règles de vie qu'ils devront suivre l'année prochaine.

10- Sécurité des mineurs accueillis

PRECISIONS SUR L'ORGANISATION DES TEMPS DE TRANSITIONS, NOTAMMENT EN CAS DE CHANGEMENT DE LIEUX

- Pour les enfants de maternelle
 - Accueil du matin :
 - De 7h30 à 8h35 au PEJ, dans la salle dédiée aux enfants de maternelle
 - Encadré par les ATSEM, en arrivée échelonnée et d'un agent faisant liaison avant le départ du bus, pour des jeux et des animations diverses
 - Départ pour l'école (à 8h30) avec les ATSEM et arrivée en classe 5 minutes avant l'ouverture des portes de l'école
 - L'arrivée en décalé des enfants de l'accueil périscolaire du matin et des enfants venant directement à l'école permet une transition plus calme et détendue. Les espaces de circulations ne sont pas encombrés par une foule d'enfants.
 - Pause méridienne :
 - De 11h45 à 13h15 au PEJ, dans la salle de restauration dédiée aux enfants de maternelles
 - Encadré par les ATSEM et des animateurs dès la sortie de classe jusqu'au retour en classe
 - Trajet école – PEJ encadré par les ATSEM et les animateurs
 - L'arrivée en échelonné des petites sections, puis des moyennes sections et enfin des grandes sections permet une installation moins bruyante dans la salle de restauration
 - Départ en échelonné selon les groupes d'âges pour des activités adaptées à leurs âges
 - Les petites sections font un temps d'animation (de 12h45 à 13h05) encadré par une ATSEM et un animateur avant le retour en classe et de partir en temps calme/sieste (à partir de 13h05)
 - Les moyennes sections ont un temps d'animation (de 12h45 à 13h10) encadré par une ATSEM et un animateur avant le retour en classe (à partir de 13h10)
 - Les grandes sections ont un temps d'animation (de 12h45 à 13h15) encadré par une ATSEM et un animateur avant le retour en classe (à partir de 13h15)
 - Accueil du soir :
 - De 16h30 à 18h30 au PEJ, dans la salle dédiée aux enfants de maternelles et/ou dans la cour de l'école si la météo le permet
 - Encadré par des animateurs dès la sortie de classe jusqu'à l'arrivée des parents ou responsables légaux, pour le temps de goûter puis de jeux et d'animations
 - Trajets école – PEJ assurés par les animateurs

PEDT ET PLAN MERCREDI

- Pour les enfants d'élémentaire
 - Accueil du matin :
 - De 7h30 à 8h35 au PEJ, dans la salle dédiée aux enfants d'élémentaire
 - Encadré par les animateurs pour des temps de jeux et d'animations diverses
 - Trajets PEJ – école assurés par les animateurs
 - Départ en échelonné selon les groupes d'âges (CP/CE1 puis CE2/CM1/CM2), pour une meilleure circulation dans les espaces communs.
- Pause méridienne :
 - De 11h45 à 13h15 au PEJ, dans la salle de restauration dédiée aux enfants d'élémentaires
 - Encadré par les animateurs dès la sortie de classe jusqu'au retour en classe
 - Pointage par classe dans la cours d'école et répartition en 2 groupes équitables
 - Départ soit pour la restauration scolaire soit pour les activités selon le service de restauration (1^{er} ou 2^{ème} service)
 - Trajet école – PEJ ou lieux d'activités encadré par les animateurs
 - La restauration se tient en 2 services (de 11h45 à 12h30 ou de 12h35 à 13h20)
 - Animations par groupe encadrées par les animateurs
 - Service de restauration assuré et encadré par les animateurs
- Accueil du soir :
 - De 16h30 à 18h30 au PEJ, dans la salle dédiée aux enfants d'élémentaires et/ou dans la cour de l'école si la météo le permet et selon les projets
 - Encadré par des animateurs dès la sortie de classe jusqu'à l'arrivée des parents ou responsables légaux, pour le temps de goûter puis de jeux et d'animations
 - Trajets école – PEJ assurés par les animateurs

PEDT ET PLAN MERCREDI

LOCAUX ET INSTALLATIONS UTILISES

LOCAUX MOBILISES	CAPACITE	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
SALLE MOTRICITE ECOLE MATERNELLE	90	Espace de motricité avec équipements adaptés
SALLE ACCUEIL PERISCOLAIRE 1	30	Espace de création artistique et ludique
SALLE ACCUEL PERISCOLAIRE 2	60	Espace de création artistique et ludique
SALLE ACCUEIL PERISCOLAIRE 3	30	Espace de création artistique et ludique
SALLE COMMUNALE	35	Espace cuisine et vidéo projection
SALLE DE MUSIQUE	30	Equipement musical (instruments, acoustique performante, ...)
MEDIATHEQUE	33	Mise à disposition de livres, CD, espace multimédia, ...
SALLE POLYVALENTE	420	Mobilier adapté en fonction de l'activité
MAISON DES ASSOCIATIONS	90	Mobilier adapté en fonction de l'activité
LOCAL « POLE ADOS »	35	Espace dédié aux ados (baby-foot, jeux sportif, coin multimédia, ...)
SALLE INFORMATIQUE ECOLE ELEMENTAIRE	58	Postes informatiques accessibles
SALLE ARTS PLASTIQUES	35	Mobilier adapté à l'activité créative et artistique

 Les différentes salles sont concentrées sur le cœur de village sauf la maison des associations qui est légèrement excentrée. Les temps de déplacement sont courts et la sécurité des enfants assurées.

ORGANISATION DE LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS ENTRE ENSEIGNANTS / ANIMATEURS / FAMILLE

- Enseignants – Animateurs
 - En face à face, en direct au moment des transitions
 - Par messages dématérialisés entre la directrice de l'école et la responsable du PEJ
 - En réunion de travail
- Enseignants – Familles
 - Par message dématérialisé sur une application
 - Par affichage dans panneaux dédiés à cet effet
 - En face à face, en direct au moment des transitions
 - En réunion collective ou en rendez-vous individuel
- Animateurs - Familles
 - En face à face, en direct au moment des transitions
 - Par message dématérialisé à la responsable du PEJ ou au directeur adjoint du PEJ
 - Par message dématérialisé sur un espace famille
 - Par affichage dans les espaces dédiés à cet effet

11- Projets et/ou Actions pour la mise en oeuvre du Plan Mercredi (voir plan d'actions qualité en annexe n°6)

ACTIONS ET PROJETS ENTRE ACTEURS

- Projet pédagogique du PEJ
- Projets d'école (maternelle – élémentaire)
- Projets ou actions en communs PEJ / Ecoles
- Projets ou actions en communs PEJ / Associations de la communes
- Projets ou actions en communs PEJ / Partenaires ou associations extérieurs
- Projets ou actions en communs Ecoles / Associations de la commune
- Projets ou actions en communs Ecoles / Partenaires ou associations extérieurs
- Projets ou actions en communs PEJ / Ecoles / Associations de la commune
- Projets ou actions en communs PEJ / Ecoles / Partenaires ou associations extérieurs
- Projets ou actions divers à destinations des enfants, des jeunes de la commune ou de l'extérieur

PROJETS A METTRE EN PLACE

- Le sport pour grandir (j'apprends à nager, aisance aquatique, basket à l'école, usepiades,)
 - Projet Éducation Nationale complété par SDJES
- Cahier des activités
 - Projet en école maternelle à utilisé au PEJ avec tout le public primaire et avec les tous petits
- Expositions éducatives
 - Projet du PEJ complété par les écoles
- Art et Environnement (land'art, hôtels à insectes, cabanes à oiseaux, ...)
 - A travailler sur le même cycle que les écoles
- Expressions générales (corporelle et théâtrale autour de la vie quotidienne et de la citoyenneté selon l'âge)
 - Projet du PEJ transposable à l'école, dans la famille, dans la vie associative, ...
- Ludo-éducatif (journaliste en herbe, petit conseiller pour ma commune, ...)
 - Projet du PEJ à compléter avec les associations et les écoles
- Scientifique et Environnemental (le climat et ses aléas)
 - Projet du PEJ à construire avec des partenaires extérieurs
- Les Commémorations
 - Projet municipal mis en œuvre au PEJ avec la collaboration de l'école élémentaire

PEDT ET PLAN MERCREDI

- Découverte des sentiers pédestres et des chemins de randonnées
 - Projet porté par des associations et les familles à compléter avec le PEJ et les écoles
- Découverte du patrimoine bâti
 - Projet communal mis en œuvre au PEJ avec le soutien des associations communales
- Jardinage (jardins pédagogiques, compost,)
 - Projet du PEJ travaillé en collaboration avec les écoles et les familles
- Cinéma dans ma commune
 - Projet de la CA mis en œuvre par la municipalité
- Interstructures
 - Projet du PEJ transposable aux écoles
- Animations de la vie locale (lavoirs en fête, fête de l'agriculture,)
 - Projet municipal mis en œuvre avec le PEJ, les associations et les familles

En annexe la grille d'action du plan mercredi (**voir annexe n°7**)

MODALITES D'ORGANISATION, DE METHODOLOGIE ET DE PARTAGE D'EVALUATION RETENUES (VARIABLES SELON LES ACTIONS ET PROJETS)

- périodicité
 - PEDT et Plan mercredi
 - 1 fois par an pour le bilan intermédiaire
 - 1 fois juste la fin de validité du document pour l'évaluation finale
 - Projets ou actions communs
 - selon le délai de réalisation de projet et définit dans la fiche projet
- suivi
 - PEDT et Plan mercredi
 - Par le comité de pilotage
 - Projets ou actions communs
 - Par le comité technique du projet ou de l'action
- outils mis en place
 - réunions formelles et informelles (enfants/animateurs, animateurs/animateurs, animateurs/responsable, responsable/directrices écoles, animateurs/directrices écoles, partenaires/animateurs, partenaires/directrices écoles,)
 - fiche projet ou fiche action
 - questionnaires de satisfactions
 - supports divers adaptés selon le projet ou l'action
 - tableau de questionnement (ci-dessous)

PEDT ET PLAN MERCREDI

Tableau de questionnement de base

Questions d'évaluation	Indicateurs	Critères d'évaluation
Quels outils ou formes de participation ont été mis en place ?	Nombre de propositions faites et types d'outils retenus	-Au moins 70% des participants ont pris part à la décision, à la validation
Quels types de partenariats ont été trouvé et/ou renforcé ?	Nombre d'associations et d'actions transversales mises en place	-Au moins 3 associations ont répondu et/ou participé à accroître l'offre éducative en direction des enfants sur les différents péri et extra scolaire -Au moins 6 actions nouvelles ont été mises en place pour accroître l'offre éducative en direction des enfants sur les différents péri et extra scolaire
Quels types de projets communs ont été mis en place ?	Nombre et type de projets	-Au moins 2 nouveaux projets par catégorie ont été mis en place (projets à visée culturelle, sportive, scientifique, artistique, citoyenne)
Quel type d'outil a été trouvé pour la mise en place d'un protocole et/ou échanges entre le service enfance et l'éducation nationale pour renforcer la collaboration des acteurs éducatifs ?	Nombre et types de dysfonctionnements et solutions trouvées	Le moyen ou outil trouvé permet une meilleure communication et plus d'efficacité
Des actions thématiques ont été mise en place et/ou renforcée.	Nombre et types d'actions	Au moins 2 interventions dans l'année sur les temps scolaires, péri et/ou extrascolaire (action de sensibilisation sur le harcèlement, équilibre alimentaire, prévention routière, danger d'internet, ...)
Quels projets à visée environnementale ont été mis en place ? (éco pâturage, gaspillage alimentaire, développement durable, recyclage, jardin pédagogique, compostage, ...) ?	Types de projets	Au moins 2 projets sur cette thématique ont été mis en place sur les temps péri/extr scolaire et/ou en relation avec le projet d'école ou des enseignants
Quels outils ont été ou sont mis en place pour intensifier la communication avec les familles ?	Types d'outils et accessibilité	Les moyens ou outils trouvés permettent une meilleure communication et plus d'efficacité

Pour chaque projet et action, les points positifs, les points négatifs, les notes et informations complémentaires ainsi que les impacts pour et sur le public visé seront la base de l'évaluation, cela servira de squelette pour le bilan final.

12- Liste des documents annexe

ANNEXE 1

- Délibération Tarification des prestations

ANNEXE 2

- Fiches de postes : animateur et directeur

ANNEXE 3

- Qualifications et principes de bases d'encadrement

ANNEXE 4

- Document partagé sur l'accueil d'un enfant à besoins particuliers

ANNEXE 5

- Exemple de PAI

ANNEXE 6

- Plan d'action qualité

ANNEXE 7

- Planning prévisionnel d'actions plan mercredi 2025 - 2028

PEDT ET PLAN MERCREDI

13- Signatures et Labélisation

Commune de : CHEVANNES - 89240

Monsieur le Maire

Le Maire,
Dominique CHAMBOIS

Date et signature :

14/05/2025



Monsieur le Préfet ou son représentant

Avis :

Date et signature :

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education nationale ou son représentant

Avis :

Date et signature :

Madame la Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales ou son représentant

Avis :

Date et signature :

ANNEXES

PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 1

- Délibération Tarification des prestations

PEDT ET PLAN MERCREDI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVANNES

Séance du 8 juin 2023

NOMBRE DES MEMBRES			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents lors du vote	Ayant pris part au vote
19	19	13	13+4

Date de la convocation
2 juin 2023
Date d'affichage
2 juin 2023

Objet de la délibération

N° 2023-7.10-041

Finances

Tarifs : Restauration scolaire, accueils périscolaire, loisirs et pôle ados

L'an deux mil vingt-trois, le 8 juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de Chevannes (Yonne) est convoqué en séance ordinaire et dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Dominique CHAMBENOIT, Maire.

Présents : Ms et Mmes Dominique CHAMBENOIT, Fabrice BOURGEOIS, Thierry LEDROIT, Lionel ROY, Sylvie HURIE, Didier CATUSSE, Dany MERAT, Alain CREPIN, Sylvie GROS, Christophe PAYMAL, Jordan GUILLERMIN, Sylvie DUPRÉ, Christophe GIBLOT.

Absents excusés et représentés : Madame Martine MALTAT (pouvoir donné à Dominique CHAMBENOIT), Marie-Odile GAUTHIER (pouvoir donné à Fabrice BOURGEOIS), Madame Camille GERHARDT (pouvoir donné à Alain CREPIN), Madame Delphine BILLON (pouvoir donné à Thierry LEDROIT)

Absents excusés : Mesdames Anna CONTANT et Sophie ORSINI

Absent :

Secrétaire de séance : Thierry LEDROIT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2022-030 du 31 mai 2022 fixant les tarifs de la restauration scolaire,

Vu la délibération n° 2022-031 du 31 mai 2022 fixant les tarifs de l'accueil périscolaire,

Vu la délibération n° 2022-032 du 31 mai 2022 fixant les tarifs de l'accueil loisirs (centre de loisirs),

Vu la délibération n° 2022-033 du 31 mai 2022 fixant les tarifs de l'accueil du pôle ados,

Vu l'avis FAVORABLE de la commission finance en date du 31 mai 2023,

Vu l'avis FAVORABLE de la CAF en date du 6 juin 2023,

Considérant les propositions d'évolution de 2% des tarifs (sauf les tranches 1 et 2) en annexe.

DIT que l'agent constraint de prendre son repas au restaurant scolaire (sauf la cantinière) pour nécessité de service, au choix entre :

- Le coût du repas est intégralement pris en charge par la commune et fait l'objet d'un point de vue fiscal d'une réintégration au titre des avantages en nature au montant forfaitaire fixé par l'URSSAF (5.20€ barème 2023)

Ou

- L'agent participe à hauteur d'au moins 50% du montant forfaitaire fixé par l'URSSAF (soit 2.60€ barème 2023), la part prise en charge par la commune n'étant pas réintégrée au titre des avantages en nature

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

FIXE Les tarifs définis comme suit, à compter du 1er septembre 2023.

PEDT ET PLAN MERCREDI

RESTAURANT SCOLAIRE

Tranches	Repas Chevannais	Extérieur Chevannes
De 0,00 à 400	1,30 €	1,50 €
de 401 à 700	2,30 €	2,60 €
de 701 à 900	3,06 €	3,40 €
de 901 à 1 200	3,88 €	4,30 €
de 1 201 à 1 500	4,59 €	5,10 €
> à 1 500	4,90 €	5,40 €

Panier	2,55 €	enfant présentant des contre-indications médicales (repas fourni par la famille)
Inscription tardive	6,12 €	moins d'1 semaine avant, pour le parents travaillant dans le milieu médical, une tolérance est autorisée pour une inscription tardive

CENTRE DE LOISIRS

Forfait journée (repas inclus)	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	6,00 €	6,60 €
de 401 à 700	7,10 €	7,81 €
de 701 à 900	8,36 €	9,20 €
de 901 à 1 200	9,49 €	10,43 €
de 1 201 à 1 500	10,61 €	11,67 €
> à 1 500	11,73 €	12,90 €

CENTRE DE LOISIRS

Forfait 1/2 journée (repas inclus)	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	4,00 €	4,40 €
de 401 à 700	5,10 €	5,61 €
de 701 à 900	6,32 €	6,96 €
de 901 à 1 200	7,45 €	8,19 €
de 1 201 à 1 500	8,57 €	9,42 €
> à 1 500	9,69 €	10,66 €

Forfait semaine (repas inclus)	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	24,00 €	26,40 €
de 401 à 700	26,40 €	31,24 €
de 701 à 900	33,46 €	38,80 €
de 901 à 1 200	37,94 €	41,74 €
de 1 201 à 1 500	42,43 €	46,68 €
> à 1 500	46,92 €	51,61 €

Forfait 1/2 journée (repas inclus)	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	16,00 €	17,60 €
de 401 à 700	20,40 €	22,44 €
de 701 à 900	25,30 €	27,83 €
de 901 à 1 200	28,78 €	32,76 €
de 1 201 à 1 500	34,27 €	37,70 €
> à 1 500	38,76 €	42,64 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Forfait mensuel par enfant	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	17,00 €	18,70 €
de 401 à 700	21,00 €	23,10 €
de 701 à 900	25,50 €	28,05 €
de 901 à 1 200	29,58 €	32,54 €
de 1 201 à 1 500	33,86 €	37,03 €
> à 1 500	37,74 €	41,51 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Tarif unique (jusqu'à 3 présences)	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	3,40 €	3,74 €
de 401 à 700	4,20 €	4,62 €
de 701 à 900	5,10 €	5,61 €
de 901 à 1 200	5,92 €	6,51 €
de 1 201 à 1 500	6,73 €	7,41 €
> à 1 500	7,55 €	8,30 €

POLE ADOS

Inscription annuelle	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	5,50 €	6,05 €
de 401 à 700	8,00 €	8,80 €
de 701 à 900	11,22 €	12,34 €
de 901 à 1 200	14,28 €	15,71 €
de 1 201 à 1 500	15,81 €	17,39 €
> à 1 500	17,34 €	19,07 €

POLE ADOS

Activités supplémentaires	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	2,00 €	2,20 €
de 401 à 700	3,00 €	3,30 €
de 701 à 900	4,08 €	4,49 €
de 901 à 1 200	5,10 €	5,61 €
de 1 201 à 1 500	6,12 €	6,73 €
> à 1 500	7,14 €	7,85 €

Tarif avec droit d'entrée inférieur à 20€

Activités supplémentaires	Chevannais	Extérieurs
Tranches	€	10%
De 0,00 à 400	4,00 €	4,40 €
de 401 à 700	6,00 €	6,60 €
de 701 à 900	8,16 €	8,98 €
de 901 à 1 200	10,20 €	11,22 €
de 1 201 à 1 500	12,24 €	13,46 €
> à 1 500	14,28 €	15,71 €

Tarif avec d'entrée égale ou supérieure à 20€

Pour extrait
Conforme,

le Maire,
Dominique
CHAMBOENOIT



Page 7/1

PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 2

- Fiches de postes : animateur et directeur

Fiche de poste « Animateur »

Missions du poste :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation.

Activités et tâches principales du poste :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles:
 - Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
 - Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
 - Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
 - Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques:
 - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure.
 - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
 - Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
 - Concevoir et élaborer les projets d'activités mis en place sur le centre de loisirs.
 - Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.
 - Animer chaque moment d'animation auprès des enfants.
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :
 - Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec le directeur du centre de loisirs et l'équipe d'animation.
 - Etablir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants...
 - Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
 - Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...).
 - Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
 - Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil. Participer à l'inventaire et aux commandes du matériel.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.
- Grande disponibilité (congés hors vacances scolaires).
- Travail dans des structures différentes.
- Risques liés aux manutentions manuelles et aux postures de travail.

PEDT ET PLAN MERCREDI

Fiche de poste « Directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) »

Missions

- Contribuer à la rédaction du projet pédagogique de la structure et participer à la vie de la communauté éducative
 - Mettre en œuvre les objectifs et les axes du PEDT
 - Concevoir, piloter et animer le projet pédagogique de la structure en cohérence avec le PEDT dans une dynamique de collaboration avec les partenaires éducatifs
 - Participer à la définition des orientations stratégiques des différents temps d'accueil périscolaire
 - Concevoir des programmes d'activités diversifiés et de qualités, en cohérence avec les projets des partenaires (écoles, associations) et qui découlent du projet pédagogique
 - Sous le pilotage du responsable du service (si différent du directeur)
 - associer la structure à des projets collectifs impliquant les différents services de la collectivité
 - assurer la continuité éducative en identifiant et mobilisant les différents partenaires éducatifs (services municipaux, enseignants, parents, association de parents d'élèves...)
- Assurer le bon fonctionnement de l'ACM dans le respect du cadre réglementaire
 - Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis sur les temps périscolaires
 - Être garant du respect des différentes normes (d'encadrement, d'hygiène...) et règlements (intérieur, charte, code l'action sociale...)
 - Evaluer et mettre en valeur les actions menées
 - Rendre compte à sa hiérarchie
 - Assurer le suivi des enfants et la relation avec les familles
 - Organiser l'accueil et le suivi d'enfants porteurs de handicap
 - Repérer les enfants en difficulté et, le cas échéant, alerter les services compétents
- Assurer la gestion des moyens humains et matériels de la structure
 - Manager une équipe d'animation :
 - Identifier les besoins RH et participer au recrutement et au remplacement des animateurs
 - Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe (réunions de coordination)
 - Accompagner, encadrer et superviser au quotidien le travail des animateurs, des intervenants et des encadrants
 - Animer les temps de réunions
 - Gérer les conflits
 - Assurer le suivi des stagiaires
 - Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe sur les différents temps d'accueil
 - Construire une dynamique de cohésion entre les différents agents des écoles pendant le temps de la pause méridienne (ATSEM, cuisinières, agents polyvalents, équipe d'animation)
 - Assurer l'activité administrative de la structure
 - Rédiger et transmettre les documents administratifs (programmes d'activités, compte-rendu...)
 - Anticiper les besoins et gérer le budget (commande de matériel)
 - Venir en soutien de l'équipe d'animation sur des temps d'animation

PEDT ET PLAN MERCREDI

Compétences

- Capacité à organiser le travail et programmer des actions
- Capacité à animer une équipe,
- Gestion administrative et financière
- Compréhension
- Pédagogie

Qualités humaines essentielles

- Patience
- Dynamisme
- Disponibilité
- Sens relationnel
- Écoute

Conditions et contraintes d'exercice :

- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.
- Grande disponibilité (congés hors vacances scolaires).
- Travail dans des structures différentes.
- Risques liés aux manutentions manuelles et aux postures de travail.
- Résistance à la fatigue physique et mentale est nécessaire

PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 3

- Qualifications et principes de bases d'encadrement

LES QUALIFICATIONS

Les diplômes non professionnels de l'animation

Les BAFA et BAFD sont des brevets délivrés par le [Ministère de l'Education nationale](#). Ils permettent d'exercer une activité d'animation à titre non professionnel.

- **BAFA**

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs).

- **BAFD**

Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est un diplôme non professionnel permettant d'exercer la fonction de direction d'accueils collectifs de mineurs, à titre bénévole ou salarié. Le BAFD est valable pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Les diplômes professionnels de l'animation et du sport

- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) option anim périsco, anim 1^{er} degré, anim sport

Diplômes délivrés par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports :

- BEES (Brevet d'Etat d'[éducateur sportif](#))
- CPJEPS (Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) remplace le BAPAAT
- BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
- DE JEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- DES JEPS (Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

Diplômes délivrés par l'Éducation nationale :

- Bac Pro Anim Spécialité Animation Enfance et Personnes âgées
- BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) option « gestion et protection de la nature
- DUT Carrières sociales option Animation sociale et socioculturelle
- Licences professionnelles
- CAP Petite enfance
- DEE - JE ou S (Jeunes Enfants ou Spécialisé)

Les formations complémentaires

- AFPS (premiers secours)
- BSB (brevet de surveillant de baignade)
- BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).

Autres

- ATSEM
- AJSP (sapeur pompier)

Les principes de base de l'encadrement

En fonction du type d'accueil, du nombre d'enfants accueillis ou des activités proposées, il y a des règles à respecter :

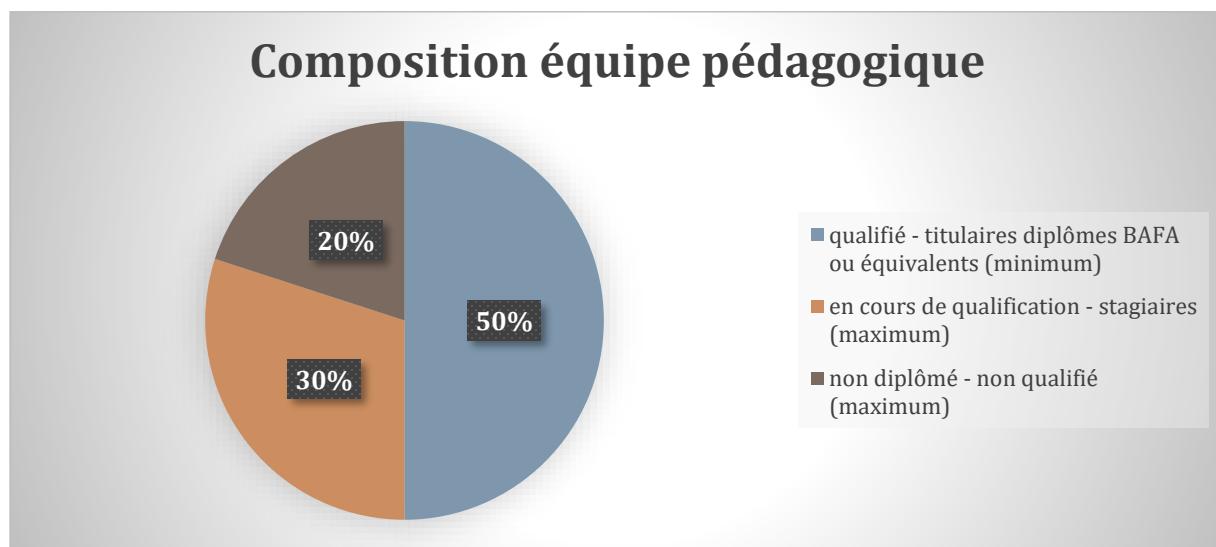
- En termes de nombre d'animateurs requis,
- En termes de qualification des animateurs et du directeur

Pour composer son équipe d'encadrement, un organisateur d'ACM doit impérativement respecter 2 taux :

- Taux d'encadrement des enfants : c'est le nombre d'encadrant requis, en fonction du nombre d'enfants et de leur âge (plus ou moins de 6 ans).
- Taux de qualification de l'équipe : C'est la proportion d'animateurs qualifiés à prévoir dans une équipe. Il se calcule à partir du nombre d'animateur.
 - 50% au moins d'animateurs titulaires d'un des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueil de loisirs ou agents de la fonction publique territoriale exerçant dans le cadre de leur mission ou relevant des corps d'emploi précisés à l'arrêté du 9 février 2007.
 - 30% au maximum de « stagiaires » - personnes qui effectuent un stage pratique dans le cadre de la préparation du BAFA ou de l'un des autres diplômes ou titres permettant d'exercer les fonctions d'animation.
 - 20% au maximum d'animateurs « sans qualification ».

Ces 2 taux sont définis réglementairement en fonction du type d'accueil.

La mixité au sein de l'équipe d'encadrement n'est pas obligatoire, elle est cependant fortement recommandée, notamment lorsque l'effectif des jeunes est lui-même mixte.



Il n'existe aucune dérogation à ces taux.

PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 4

- Document partagé sur l'accueil d'un enfant à besoins particuliers



Ensemble, vivre l'inclusion

L'enfant

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M F

Adresse :

Référent familial

NOM :

Prénom :

Statut :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Référent professionnel

NOM :

Prénom :

Statut :

Adresse :

PEDT ET PLAN MERCREDI

Environnement : établissement scolaire / AVS / éducation à domicile / Accueil dans un établissement spécialisé

Expériences d'accueil : ALSH / ALAE / mini-séjours de vacances / classe découverte / autre ...

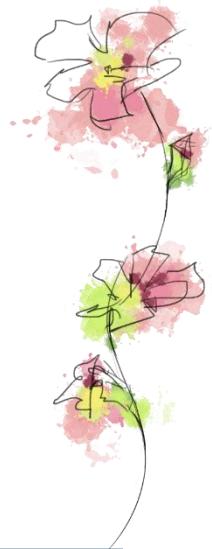
Activités : centres d'intérêts / activités pratiquées / loisirs

Vie quotidienne : Hygiène / habillement / repas / déplacement / motricité / allergie / rdv médicaux / ...

Compréhension – Communication : langage / système spécifique de communication / outils / consignes

Relations : aux autres enfants / à l'adulte / vie de groupe / habitude de vie / comportements spécifiques

Autres : contre-indication / routine / astuce / conseils pour réussir l'accueil



Environnement de l'enfant

Le lieu de vie :

- Chez ses parents En famille d'accueil
 Dans un établissement spécialisé (médico-social, médico-éducatif, ...) lequel ?

Autre lieu de socialisation :

- EAJE, LAEP, garde d'enfant, autre ...

Bénéficie-t-il d'une assistance maternelle ? (nombre d'heures/semaine)

Dans un établissement ou service spécialisé (IME, ITEP, SESSAD, ...), etc.

Dans un établissement ou service spécialisé (IME - ITEP - SESSAD - ...), etc
Dans ce cas, autorisez-vous le responsable du PEJ à contacter la personne référente de l'enfant afin d'obtenir des renseignements complémentaires pour préparer au mieux son accueil ?

- oui □ non

Coordonnées de la personne à contacter :

Le nom du lieu d'accueil :

11

8

A-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il un accueil collectif ?

- oui – en quelle année, durée ou fréquence ?
 - non – ce sera sa première expérience d'accueil

Avez-vous en votre possession des bilans de ces accueils à transmettre au professionnel de la petite enfance ?

- oui non

Pratique-t-il une activité type sport éveil, etc ... ?

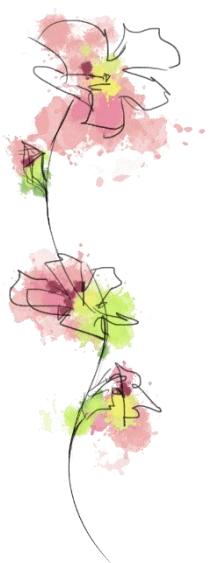
- oui - le(s)quel(s) ?

non

A-t-il des frères et sœurs ?

- oui - précisez : âge, scolarité, etc

non



PEDT ET PLAN MERCREDI

Santé

NB : les éléments évoqués sur cette page ne se substitueront pas à la fiche sanitaire

L'enfant a-t-il eu ou a-t-il encore des difficultés de santé (accident, crises convulsives, opération, hospitalisation, rééducation, ...).

oui non

Existe-t-il des précautions à prendre au quotidien ?

oui non

Informations complémentaires

L'enfant est-il soumis à un traitement médical ou paramédical (kinésithérapeute, infirmière, ...) :

oui non

NOM du médecin ayant prescrit ce traitement :

 :

Médicament(s) et/ou acte(s)

Posologie

-	=
-	=
-	=
-	=

L'administration de ce traitement a-t-elle des effets secondaires :

Intolérance au soleil, perte d'appétit, fatigue excessive, perte d'énergie, ... ? oui non

Informations complémentaires

L'administration de ce traitement nécessite-t-elle la présence d'un professionnel de la santé (infirmière - kinésithérapeute - ...) ?

oui (si oui, merci d'apporter un complément d'informations) non

Informations complémentaires

L'enfant est-il sujet à l'épilepsie.

non

oui : occasionnellement fréquemment épilepsie stabilisé

Informations complémentaires (protocole à suivre en cas de crise, conseils et contre-indications)



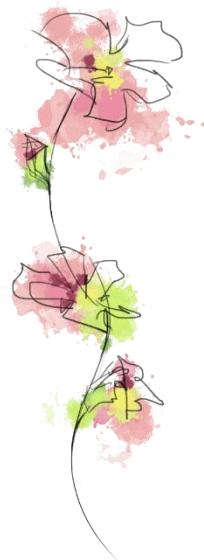
PEDT ET PLAN MERCREDI

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?

- non
 - oui – de quel type (allergie, intolérance, diabète, ...)

Informations complémentaires (consignes particulières à appliquer pendant l'accueil : protocole, menus types, coordonnées de l'éventuelle diététicienne, ...)

Quels sont les conseils concernant la santé de l'enfant utiles et importants de communiquer pour préparer au mieux l'accueil de l'enfant ?



Vie quotidienne

Nous allons maintenant nous intéresser à la vie quotidienne de l'enfant selon 7 thématiques (comportement domestique, communication, repos, hygiène, déplacements, activités/loisirs, comportements /relations). Nous vous proposons de compléter les tableaux suivants et de justifier le plus possible vos réponses.

Comportement domestique			Informations complémentaires
L'enfant a-t-il un doudou et/ou un jouet fétiche	Oui	Non	
Sait-il exprimer sa souffrance ?	Oui	Non	
A la notion du danger.	Oui	Non	Si oui, précisez (prise, eau chaude, etc, ...)
Retrouve facilement les sanitaires, sa chambre, les lieux de vie communs.	Oui	Non	
Les transitions ont besoin d'être anticipées et accompagnées.	Oui	Non	<input type="checkbox"/> Changement de lieux <input type="checkbox"/> Changement d'activités

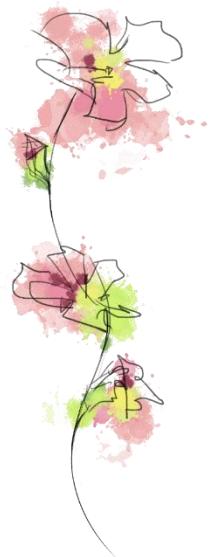
Communication			Informations complémentaires
Communique par le langage	Oui	Non	
Utilise des moyens complémentaires : LSF – Pictogramme – Makaton ...	Oui	Non	
Répond à une question avec pertinence	Oui	Non	
Ecrit / Dessine	Oui	Non	
Entre en relation avec ses pairs, engage l'interaction	Oui	Non	
Se fait comprendre, exprime ses envies et ses besoins	Oui	Non	



PEDT ET PLAN MERCREDI

Sommeil / Lever / Coucher			Informations complémentaires
A des difficultés pour s'endormir	Oui	Non	
A besoin d'être rassuré au moment du coucher	Oui	Non	
A un sommeil agité (angoisse – insomnie – se lève - ...)	Oui	Non	
A l'habitude de dormir dans une chambre à plusieurs	Oui	Non	
A besoin d'une veilleuse, de son doudou, ...	Oui	Non	
A peur de l'obscurité	Oui	Non	
Se réveille tôt habituellement	Oui	Non	
A un lever difficile	Oui	Non	
A besoin de temps de repos spécifique dans la journée	Oui	Non	
A besoin de se retrouver seul régulièrement	Oui	Non	

Avez-vous des conseils concernant le comportement domestique, la communication ainsi que la gestion du repos à communiquer afin d'accompagner au mieux l'enfant sur ces temps ? (difficultés à prendre des repères spatiaux, nécessité de reformuler les consignes, s'assurer que l'enfant a bien compris une consigne, difficultés de langage, sieste,)



PEDT ET PLAN MERCREDI

Hygiène / Habillement / Alimentation			Informations complémentaires
A besoin d'une attention particulière pour la toilette	Oui	Non	Si oui, la toilette est-elle à surveiller, à accompagner ou doit-elle être réalisée par un adulte ?
A besoin d'une assistance particulière pour l'habillement (ex : mettre son manteau)	Oui	Non	
A des vêtements / accessoires spécifique (ex : lunettes de soleil, casque anti-bruit, ...)	Oui	Non	
Reconnait ses vêtements	Oui	Non	
A des routines / habitudes spécifiques à notifier ? (pour manger, s'habiller, etc ...)	Oui	Non	
L'alimentation : des choses spécifiques à notifier ? (fréquence, texture, etc ...)	Oui	Non	
Si biberons : nombre de prise, horaire, température, etc ...	Oui	Non	
A besoin d'être solliciter pour aller aux toilettes	Oui	Non	
S'il porte des couches, des consignes spécifiques ?	Oui	Non	

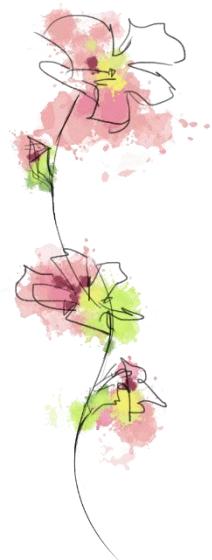
Avez-vous des conseils concernant l'hygiène, l'habillement et l'alimentation à communiquer afin d'accompagner au mieux l'enfant sur ce temps ?



PEDT ET PLAN MERCREDI

Déplacements			Informations complémentaires			
	Oui	Non				
A des difficultés de locomotions (si oui précisez)	Oui	Non				
A besoin d'accessoires pour se mouvoir	Oui	Non				
Peut se déplacer en voiture, bus, ... (ex : sortie, ...)	Oui	Non				
Les déplacements, promenades peuvent être contraignants (si oui précisez la durée limite)	Oui	Non	<input type="checkbox"/> Fatigabilité	<input type="checkbox"/> Manque de motivation	<input type="checkbox"/> Problèmes d'équilibre	<input type="checkbox"/> Autre
Sait faire du tricycle, vélo, trotteur ... Autre (précisez)	Oui	Non				
Comprend et respecte les consignes de sécurité lors d'un déplacement	Oui	Non				

Avez-vous des conseils concernant les déplacements à communiquer afin d'accompagner au mieux l'enfant sur ces temps (rappeler les consignes de sécurité, fatigabilité, personnes autorisées à venir le chercher) ?

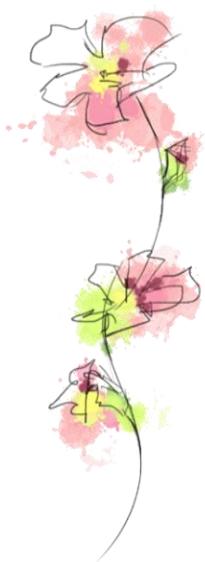


PEDT ET PLAN MERCREDI

Hygiène / Habillement / Alimentation			Informations complémentaires
Sait faire un choix entre plusieurs activités	Oui	Non	
Joue, participe, s'intègre à une activité de groupe (8 enfants)	Oui	Non	
Invite un camarade à jouer, se promener, ...	Oui	Non	
Admet et respecte les règles du jeu, la défaite	Oui	Non	
Apprécie le théâtre, le chant, le cirque, la musique	Oui	Non	
Apprécie les activités manuelles	Oui	Non	
Apprécie le dessin et les arts plastiques	Oui	Non	
Apprécie les activités scientifiques, informatiques	Oui	Non	
Aime les animaux	Oui	Non	
A des contre-indications pour faire des activités			

Combien de temps peut-il rester concentré sur une activité en moyenne (15min – 25min – 50min) ?

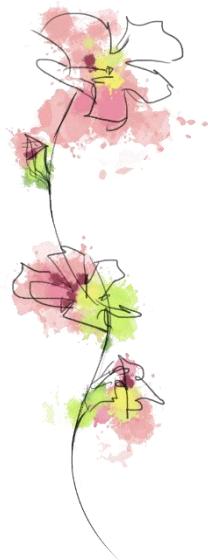
Quels sont ses centres d'intérêts, ses activités préférées ?



PEDT ET PLAN MERCREDI

Pendant les temps calmes ou à d'autres moments de la journée faut-il privilégier un certain type d'activités ? Si oui lesquelles et à quels moments ? Ces temps doivent-ils être accompagnés de doudou/tétines, ... ?

Y a-t-il des activités à exclure (incapacité, stress,) ?



L'enfant en situation de vie collective

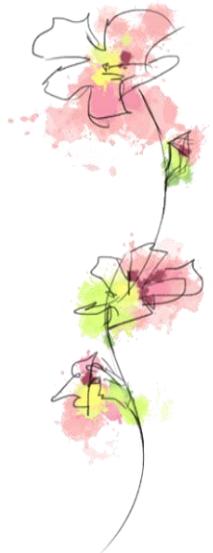
❖ Comment pourriez-vous décrire ses relations avec les autres enfants ? (ex: se met en retrait, s'exclut du groupe, est en capacité d'inviter un camarade à jouer, est influençable, est bienveillant avec les autres enfants)

❖ Comment pourriez-vous décrire ses relations avec les adultes ?

❖ Quel comportement a l'enfant en dehors du cadre de vie habituel ?

❖ Quelles peuvent être les difficultés majeures et que préconisez-vous pour les gérer ?

❖ Selon votre expérience, y a-t-il un moyen d'éviter les difficultés ou de les anticiper ?



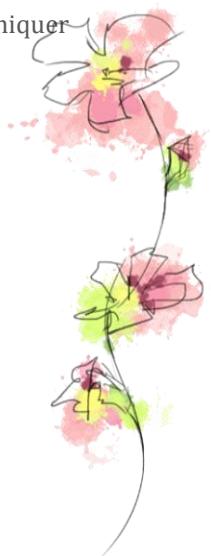
Attitudes et Comportements de l'Enfant

❖ L'enfant a-t-il conscience de ses difficultés et le cas échéant est-il ou non à l'aise pour en parler ?

❖ Quels sont les troubles repérés, leurs éléments déclencheurs et leurs fréquences ? (phobies, violences, automutilation, mutisme, fugues, agressivité, sentiment de persécution, délires, ...)

❖ Quelles attitudes ou solutions fonctionnent selon vous face à des situations problématiques ?

❖ Nous vous proposons d'indiquer les divers renseignements non encore évoqués et utiles à communiquer à l'équipe d'animation qui accueillera l'enfant :



PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 5

- Exemple de PAI

PEDT ET PLAN MERCREDI



Projet d'accueil individualisé (PAI)

Article D. 351-9 du Code de l'éducation - Circulaire
Le PAI permet aux enfants et adolescents qui présentent des troubles de la santé (physiques ou psychiques) évoluant sur une période longue, de manière continue ou discontinue, d'être accueillis en collectivité scolaire, périscolaire et autres accueils collectifs de mineurs. Il est élaboré avec les responsables légaux, à leur demande, par les équipes de santé de la structure concernée et le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de l'établissement, de la structure ou du service d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, garants de la mise en œuvre de la lisibilité et de la communication des procédures.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Élève	
Nom / Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	Etablissement scolaire :

Responsables légaux ou élève majeur

Lien de parenté :	Nom et prénom :	Adresse :	e-mail :	Téléphone :	Signature :

Je demande que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant, y compris ceux chargés de la restauration et du temps périscolaire et à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements qui y sont prévus.

PAI 1 ^{ère} demande		Modifications de posologie éventuelles				
Date / Classe						
Posologie						

Vérification annuelle par l'école ou l'établissement des éléments du PAI fournis par la famille : fiche « Conduite à tenir » actualisée, ordonnance récente, médicaments et matériel si besoin						
Date						
Signature						

Les responsables légaux s'engagent à fournir le matériel et les médicaments prévus et à informer le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de la structure, le médecin et l'infirmier de l'éducation nationale en cas de changement de prescription médicale. Le PAI est rédigé dans le cadre du partage d'informations nécessaires à sa mise en place.
Seuls l'élève majeur ou les responsables légaux peuvent révéler des informations couvertes par le secret médical.

PEDT ET PLAN MERCREDI



Établissement scolaire et hors de l'établissement scolaire

Liberté
Égalité
Fraternité

Référents :	Nom :	Adresse administrative :	Signature et date :	Exemplaire reçu le :
<input checked="" type="radio"/> Chef d'établissement <input type="radio"/> Directeur d'école <input type="radio"/> Directeur d'établissement				
<input checked="" type="radio"/> Enseignant de la classe <input type="radio"/> Professeur principal <input type="radio"/> Encadrant de la structure				
<input checked="" type="radio"/> Médecin EN <input type="radio"/> Médecin de PMI <input type="radio"/> Médecin de collectivité				
<input checked="" type="radio"/> Infirmier EN <input type="radio"/> Infirmier de PMI <input type="radio"/> Infirmier de collectivité				

Partenaires :

Référents	Nom :	Adresse administrative :	Signature et date :	Exemplaire reçu le :
Médecins traitants, services hospitaliers				
Représentant du service de restauration				
Responsable des autres temps périscolaires				
Autres :				

Nom de l'élève :

PEDT ET PLAN MERCREDI



PARTIE 2 – AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS PARTIE MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE, DE PMI OU DE STRUCTURE ou à préciser :

I. Conséquences de la maladie ou affection, essentielles et utiles pour la compréhension

II. Aménagements du temps de présence dans l'établissement

- Temps partiel (temps de présence évolutif et de prise en charge, horaires décalés) *Joindre l'emploi du temps adapté*
 Temps de repos
 Inaptitude partielle ou totale d'activité ou aménagement de l'activité (EPS, activités manuelles ...) *Joindre le certificat d'inaptitude d'EPS*

III. Aménagement de l'environnement (selon le contexte)

- Autorisation de sortie de classe (toilettes, boissons, infirmerie, vie scolaire) :
 Place dans la classe :
 Mobilier et matériel spécifique
 double jeu de livres livres numériques siège ergonomique casier robot informatique

- Toilettes et hygiène :
 accès toilettes spécifiques aménagements matériels ou changes douche aide humaine
 Récréation et intercours :
 précautions vis-à-vis du froid soleil jeux, bousculades
 Accessibilité aux locaux :
 Environnement visuel, sonore, autre :

IV. Aménagements à l'extérieur de l'établissement : le PAI doit suivre l'enfant sur ses différents lieux de vie collectifs lors des

- Déplacements scolaires (stade, restauration scolaire, etc.) et stages
 Déplacements pour examens
 Sorties sans nuitée
 Sortie avec nuitée (classes transplantées, voyages scolaires, séjours, etc.)

Préciser si nécessité de fournir un traitement quotidien matin-soir et/ou mesures particulières et joindre une ordonnance

V. Restauration

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Régime spécifique garanti par le distributeur de la restauration collective
<input type="checkbox"/> Éviction des allergènes dans le régime habituel pratiquée :
<input type="radio"/> par le service responsable de la restauration
<input type="radio"/> par l'élève lui-même (affichage INCO)
<input type="checkbox"/> Éviction demandée par la famille après lecture préalable du menu et éventuel plan de substitution
<input type="checkbox"/> Panier repas fourni par la famille (selon la réglementation en vigueur)
<input type="checkbox"/> Goûter et/ou collations fournis par la famille : | <input type="checkbox"/> Boissons :
<input type="checkbox"/> Suppléments alimentaires :
<input type="checkbox"/> Priorité de passage ou horaire particulier :
<input type="checkbox"/> Nécessité d'aide humaine ou d'aménagement : |
|---|---|

Nom de l'élève :

PEDT ET PLAN MERCREDI



VI. Soins

Traitement quotidien sur le temps de présence dans l'établissement (cf. ordonnance jointe)

Traitement médicamenteux :

Nom (commercial/générique) :

Posologie :

Mode de prise :

Horaire de prise :

Surveillances particulières : Préciser qui fait la surveillance, horaires, recueil des données... :

Intervention de professionnels de santé sur le temps de présence dans l'établissement, préciser :

Protocole joint

Éléments confidentiels sous pli cacheté à transmettre aux équipes de secours ou au médecin

Fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence » jointe (cf page 5)

Autres soins :

Existence d'une trousse d'urgence

- Contenu : PAI (obligatoire) Ordonnance Traitements Pli confidentiel à l'attention des secours

- Lieu de stockage de la trousse d'urgence de l'enfant dans l'établissement à préciser :

- Élève autorisé à avoir le traitement d'urgence sur lui avec la fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence » oui non

- Autre trousse d'urgence dans l'établissement oui non

Précision si nécessaire :

VII. Adaptations pédagogiques, des évaluations et des épreuves aux examens

Besoins particuliers	Précisions Mesures à prendre (préciser les disciplines si besoin)
<input type="checkbox"/> Aide durant la classe (attention particulière, support d'apprentissage, tutorat, écriture, etc.)	
<input type="checkbox"/> Transmission des cours et des devoirs (reproduction des cours, clés USB, espace numérique de l'établissement, classe inversée, etc.)	
<input type="checkbox"/> Transmission et/ou aménagements des évaluations et contrôles	
<input type="checkbox"/> Proposition d'aménagements des épreuves, examens, à la demande des responsables légaux	
<input type="checkbox"/> Temps périscolaire (spécificités liées au type d'activités)	
<input type="checkbox"/> APADHE <input type="checkbox"/> CNED en scolarité partagée <input type="checkbox"/> Autres dispositions de soutien ou de continuité scolaire	

Nom de l'élève :

PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 6

- Plan d'action qualité

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
Le contexte et partenariat local	Connaissance	I.1	X			
		I.2	X			
		I.3			X	
		I.4		X Depuis 2023		
	Partenariat	I.5		X Depuis 2023		
		I.6	X			
		I.7				X Voir annexe sco 25-26
		I.8		X Depuis 2023		
		I.9	X Depuis 2023			
		I.10				X Voir annexe sco 25-26
	Représentation	I.11	X			
		I.12	X Depuis CTG			
	Évaluation	I.13	X			
		I.14	X			
		I.15				X

PEDT ET PLAN MERCREDI

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
La qualité du projet	II.1	Un projet éducatif existe et est connu	x			
	II.2	Il est porté par les élus du territoire		x		
	II.3	Il est partagé avec l'ensemble de la communauté éducative du territoire (établissement de loisirs, scolaires, associatifs, d'accueil de jeunes enfants, ...)	x			
	II.4	Le projet éducatif est basé sur un diagnostic de territoire		x Depuis CTG en 2023		
	II.5	Il pose des orientations éducatives claires, des objectifs éducatifs sont partagés avec les différents acteurs du territoire	x			
Projet pédagogique	II.6	Le projet pédagogique est rédigé par l'équipe d'animation et découle du projet éducatif (pour le périscolaire, le projet pédagogique s'articule avec le projet de l'école)	x			
	II.7	Il spécifie la place de l'enfant et de sa famille dans l'accueil de loisirs - Un temps de rencontre avec les parents est réalisé - Un temps d'adaptation (visite, présentation, connaissance de l'enfant, ...) - Un livret d'accueil est remis		x	x	x
	II.8	Une réflexion est menée sur la prise en compte des rythmes et des besoins des enfants en fonction de leur âge et prend en compte la place de l'individu au sein du collectif	x			
	II.9	L'organisation des différents temps et espaces dans la journée permet à l'enfant de se repérer	x			
	II.10	Il définit les règles de vie dans l'établissement (à défaut d'un règlement intérieur)	x			
	II.11	Il clarifie la place des partenaires dans le projet	x (CF : PEDT)			
	II.12	Il définit le rôle et les fonctions des différents membres de l'équipe (directeur, animateurs, assistants animateurs, stagiaires, bénévoles, ...)	x			
	II.13	Il précise la mise en œuvre de l'accompagnement des stages pratiques BAFA, BAFD	x			
	II.14	Il prévoit une démarche d'évaluation et est évalué chaque année			x Existé depuis 2023	
	II.15	La place des enfants est favorisée dans les évaluations et bilans qualitatifs			x	
	II.16	Une réflexion sur l'autorité parentale est engagée (Accueil, fiche inscription, départ des enfants)			x	
	II.17	Le projet pédagogique est consultable par les parents, son mode de communication est précisé	x			x (Dématerialisé)
	II.18	Le projet pédagogique est diffusé à chaque membre de l'équipe	x			
	II.19	Une réflexion est engagée sur la bientraitance			x	
Projet d'animation	II.20	Un projet d'animation est décliné sur une période donnée et sert de trame aux programmes d'activités réalisés en lien avec les objectifs du projet pédagogique				x
	II.21	L'équipe dispose d'un temps de conception et préparation du projet d'action	x			
Temps de l'enfant	II.22	La succession des différents espaces et des différents adultes rencontrés durant la journée d'un enfant est prise en compte			x	
	II.23	Il existe un système partagé par les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs, ...) pour la transmission d'informations concernant l'enfant				x Avec renouvellement PEDT
Participation	II.24	La question de la participation des enfants est prise en compte			x	
Education au numérique	II.25	L'équipe est en veille sur l'éducation au numérique			x	

PEDT ET PLAN MERCREDI

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
L'équipe éducative	Compétences	III.1 Chaque intervenant sur le temps de vie de l'enfant se voit reconnaître un rôle dans le projet de l'accueil de loisirs (enseignant, personnel d'entretien, associations, ...)	x			
		III.2 L'équipe est composée en tenant d'une complémentarité de compétences et de qualifications (valorisation des savoir-faire et expériences, ...)	x			
		III.3 L'équipe fait preuve de curiosité et de capacité à utiliser les potentiels offerts par son environnement (piscine, forêt, musées, expositions temporaires, industrie locale, personnalité locale, ...)	(x)		x	
		III.4 Chaque membre de l'équipe est mis en capacité de développer des savoir-être en adéquation avec sa fonctions (sens de l'accueil, gestion de crise ou de conflit, partage de savoirs, sociabilité, ...)	(x)		x	
	Accueil des personnes en situation de handicap	III.5 Une reflexion est engagée au sein de l'équipe d'animation pour anticiper l'accueil d'enfants en situation de handicap	x			
		III.6 L'équipe s'est assurée que les activités et séjours proposés prennent en compte l'intégration de la personne handicapée lui permettant de vivre, d'agir avec les autres enfants			x	
	Equipe	III.7 L'équipe se réunit régulièrement pour réfléchir à son projet et à sa mise en œuvre (régularité en fonction des temps de fonctionnement de la structure)	x			
		III.8 L'équipe fait preuve à moyen terme d'une stabilité favorisant un travail de fond sur projet	x			
		III.9 L'équipe d'animation intègre des stagiaires dans une démarche formative	x			
		III.10 La recherche de la parité et de la mixité dans la composition de l'équipe fait partie des priorités de recrutement	x	bilan demandes et candidatures reçues selon les besoins		
		III.11 Une démarche est mise en place pour accueillir et chercher à intégrer un nouvel arrivant dans l'équipe d'animation	(x)		x	
	Formation	III.12 Chaque membre de l'équipe d'animation a la possibilité de poursuivre une formation complémentaire et/ou professionnelle			x	
		III.13 Le directeur observe le quotidien de l'équipe. Un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins de chacun est proposé	x			
		III.14 Des membres de l'équipe participent à un groupe d'échange sur les pratiques	x			
	Communication	III.15 Une communication bienveillante est-elle mise en place au sein de l'équipe, voire au sein de la structure	x			
		III.16 Chaque membre de l'équipe a l'opportunité de s'exprimer et d'être écouté par le directeur notamment face à difficultés/une situation particulière	x			
		III.17 Des bilans d'activités sont réalisés ; ces bilans sont utilisés par l'ensemble de l'équipe pour améliorer l'activité suivante			x	
		III.18 L'information est transmise entre les membres de l'équipe et entre les membres de l'équipe et le gestionnaire	x			
		III.19 Des techniques de conduite de réunions permettent la participation de chacun des membres de l'équipe			x	
	Temps de l'enfant et périscolaire	III.20 L'équipe connaît l'organisation du système scolaire et s'y repère	x			
		III.21 L'équipe est repérée par l'équipe enseignante de l'établissement scolaire concerné	x			
		III.22 L'équipe a repéré les personnes relais au sein de l'équipe enseignante de l'établissement scolaire concerné	x			
		III.23 Il existe des temps partagés entre les équipes éducatives des temps de loisirs et des temps scolaire	x			

PEDT ET PLAN MERCREDI

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
Gestion et administration	Associations	IV.1 Les instances se réunissent conformément aux statuts				
		IV.2 Les responsabilités des membres de l'association sont clairement définies				
		IV.3 Une convention collective est appliquée				
	Gestion relations humaines	IV.4 Il existe un organigramme qui définit la fonction des personnes ainsi que les liens hiérarchiques	x			
		IV.5 Les salariés disposent de fiches de postes ou de fiches de métiers	x			
		IV.6 Des entretiens professionnels annuels sont mis en place	x			
		IV.7 Les entretiens d'embauches sont basés sur des fiches de poste précises et écrites	x			
		IV.8 Le directeur ou l'équipe de direction du centre de loisirs est associé au recrutement	x			
		IV.9 La continuité de direction est assurée	x			
	Formation	IV.10 Un plan pluriannuel de formation du personnel est réalisé. Il est communiqué à l'équipe			x	
		IV.11 Une politique de fidélisation des animateurs BAFA (vacataires, saisonniers) est mise en œuvre	x			
	Partenariats	IV.12 Le gestionnaire est signataire de conventions partenariales	x			
		IV.13 La structure est informatisée et connectée à internet	x			
		IV.14 Les échanges avec la CAF / MSA / DSDEN (télé déclaration) sont dématérialisés	x			
	Tarification	IV.15 La participation financière des familles est examinée selon la connaissance du niveau de ressources des familles du territoire	x			
	Budget	IV.16 Le prix de la journée est calculé et analysé pour l'activité annuelle et par période d'activité (vacances,...)	x			
	Investissement	IV.17 Une dotation aux amortissements est intégrée au budget annuel de fonctionnement	Vu directement en Mairie			
		IV.18 Un plan d'investissement pluriannuel est prévu				
	Internet	IV.19 L'accueil collectif de mineurs est présent et les mises à jour sont réalisées sur mon-enfant.fr Un site propre à la structure existe	x		x	

PEDT ET PLAN MERCREDI

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
La place des parents	Associations	V.1 Des parents participent au CA, au bureau de l'assoc.				
		V.2 La relation Parent / Employeur est réfléchie				
	Relations	V.3 Lors de l'inscription, un contact avec un parent (ou responsable légal), l'enfant et un membre de l'équipe est établi	x			
		V.4 Les moments de rencontre avec les parents sont privilégiés	x			
		V.5 Un espace spécifique est mis à disposition des parents (info, détente, échanges)	x			
		V.6 Une ou plusieurs personnes-ressources dans la relation avec les parents sont identifiées	x			
	Partenariat	V.7 Le travail en réseaux (avec les travailleurs sociaux, les écoles, ...) existe	x			
		V.8 L'accueil de loisirs est identifié comme un acteur de lien social	x			
	Participation	V.9 Au moins un temps d'échange avec les parents (sous différentes formes) est formalisé chaque année	x			
		V.10 Il est proposé régulièrement aux parents de participer à des activités enfants/parents/équipes d'animation	x			
		V.11 Le rôle participatif et consultatif des parents sur la vie de la structure est favorisé		x		
		V.12 La participation des parents dans les instances (bureau, conseil d'administration, d'association, commissions municipales ou intercommunales, conseil de parents, comité de pilotage,...) est favorisée	x			

PEDT ET PLAN MERCREDI

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
L'accès à la culture et aux pratiques artistiques	VI.1 VI.2 VI.3 VI.4 VI.5 VI.6	VI.1 L'éveil culturel et la découverte de pratiques artistiques sont inscrits dans le projet pédagogique et/ou dans le PEDT				
		VI.2 Les actions culturelles de votre structure sont : - Portées par des initiatives individuelles, des sensibilités d'animateur - Une commande politique ou une volonté du gestionnaire - Un proposition externe de la part d'un artiste	x			
		VI.3 Le gestionnaire, le directeur, l'équipe soutiennent un projet de ce type	x			
		VI.4 Les actions culturelles que vous proposez sont de nature : spectacles, pratiques artistiques, sorties, ateliers, projets, ...	x			
		VI.5 L'accès à la culture est favorisée à travers les activités proposées	x			
		VI.6 Le rythme et la régularité permettent l'implication des enfants sur la globalité du projet	x			
Réseau	VI.7 VI.8 VI.9	VI.7 Les acteurs culturels, les ressources locales (artistes, association, structures) sont connus ainsi que leur capacité à intervenir avec des enfants ou des jeunes		x		
		VI.8 Des référents issus de structures culturelles, des intervenants artistiques sont mobilisés ponctuellement, régulièrement	x			
		VI.9 Ce type d'actions ou de sorties (écoles, ACM bibliothèques, théâtre, expositions, ...) est mutualisé avec d'autres partenaires			x	
Formation	VI.10	Des animateurs ont accès à des formations culturelles et/ou artistiques	x			
Evaluation	VI.11 VI.12 VI.13 VI.14	VI.11 Le projet d'activité artistique permet à l'enfant : - d'exprimer sa sensibilité, ses émotions - d'acquérir de nouveaux savoirs faire - de partager ses ressentis, ses expériences, ...	x			
		VI.12 L'enrichissement personnel des enfants est mesuré à l'issue de l'action		x		x Formation au CPS pour mise en place future
		VI.13 Le projet laisse la place à l'implication des parents (encadrement, transmission de savoirs faire, spectateurs, acteurs, ...)	x			
		VI.14 Les conditions sont réunies au sein de votre structure pour développer des initiatives culturelles	x			

PEDT ET PLAN MERCREDI

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
L'accueil des enfant de moins de 6 ans	Projet	VII.1	Le projet pédagogique et le règlement intérieur prennent en compte les besoins des enfants d'âge maternel.	x		
		VII.2	Les règles de vie sont adaptées et expliquées aux enfants	x		
		VII.3	La taille des groupes et l'encadrement adaptés sont précisés et mis en œuvre dans le projet	x		
		VII.4	La posture professionnelle est adaptée en fonction de l'âge des enfants (se mettre à la hauteurde l'enfant pour lui parler, vocabulaire,...)	x		
	Parents	VII.5	Une réflexion sur les autorisations des parents ou tuteur légal est réalisée (inscription, départs des enfants)	x		
		VII.6	Arrivée dans la structure : - Un temps de rencontre avec les parents est réalisé - Un temps d'adaptation (visite des locaux, présentation de l'équipe, connaissance de l'enfant, ...) est réalisé - Un livret d'accueil est remis	x	x	x
		VII.7	Il existe des temps d'échanges entre l'équipe et les parents (transmissions avant et/ou après la journée)	x		
	Activités	VII.8	Des activités spécifiques sont proposées à ce groupe d'enfants	x		
		VII.9	Des activités dirigées, des jeux symboliques, des jeux d'imitation sont proposés aux jeunes enfants	x		
		VII.10	L'accueil quotidien est organisé : musique douce, jeux calmes, possibilité de dormir en cas de fatigue, ...	x		
	Equipe	VII.11	Des animateurs référents sont désignés pour les petits	x		
		VII.12	Des échanges au sein de l'équipe existent pour renforcer les pratiques adaptées à cette tranche d'âge	x		
		VII.13	L'équipe dispose de personnes formées ou qualifiées spécifiquement (CAP Petite Enfance, appro BAFA centré sur l'accueil du jeune enfant, ...)	x		
	Temps de l'enfant	VII.14	Les enfants ont la possibilité de ne rien faire à certains moments et/ou peuvent laisser libre cours à leur imagination		x	
		VII.15	Des temps communs avec d'autres enfants d'âges différents sont organisés			x
	Partenariat	VII.16	Il existe de passerelles entre les différentes structures intervenant sur le champ de la petite enfance (Crèche, Relais assistantes maternelles, Ecoles maternelle,...)			x Existe depuis 2024

PEDT ET PLAN MERCREDI

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			A maintenir	A développer	A renforcer	Projet futur
L'environnement, la qualité de vie...	Projet	VIII.1 L'information sur votre structure est réalisée sur des supports qui tiennent compte du développement durable (infos auprès des parents, des partenaires,...)		X		
		VIII.2 Pour l'organisation des goûters, une vigilance est apportée sur les produits non naturels			X	
	Alimentation	VIII.3 Il existe des repas biologiques parmi les menus proposés	X Lors de la composition des menus			
		VIII.4 L'élaboration des repas priviliege les circuits courts et les produits locaux		X		X Voir pour un PAT
	Activités	VIII.5 Pour les activités pédagogiques, le recours au réemploi, à la récupération est courante	X			
		VIII.6 Des actions d'éducation sur le gaspillage, l'économie d'énergie ont lieu			X	
		VIII.7 Des sorties "Nature" sont organisées			X	
		VIII.8 Une activité de jardin pédagogique est proposée	X			
		VIII.9 Des actions d'éducation à l'alimentation (produits de saison, produits locaux,...) sont proposées régulièrement		X		
		VIII.10 D'autres activités autour de l'environnement, du développement durable sont réalisées		X		
		VIII.11 Les enfants sont invités à participer à des opérations de nettoyage de printemps				X
		VIII.12 Des démarches participatives et citoyennes autour de l'écologie sont proposées au enfants		X		X Projet de territoire à développer
		VIII.13 Des "pédiibus" sont organisés pour les déplacements courts	X			
		VIII.14 Des mutualisations avec d'autres structures permettent de réduire les émissions de CO2				X Pour la Pôle Ados
		VIII.15 Le centre de loisirs invite les parents à covoiturage pour la venue au centre	X			
	Transports	VIII.16 Les animateurs covoitent régulièrement	X			
		VIII.17 La politique d'achats prend en compte cette thématique	X			
		VIII.18 Du matériel adapté (peinture, colle,...) non toxique pour l'environnement est utilisé	X			
		VIII.19 Les produits d'entretien sont achetés en tenant compte de leur composition	X			
		VIII.20 La gestion des déchets et d'économie d'énergie est mise en œuvre dans le fonctionnement du centre de loisirs (indicateurs de suivi,...)		X		
Locaux		VIII.21 Les locaux sont conçus, construits ou rénovés en fonction des normes existantes en matière d'économie				X Projet de réflexion sur l'édiliment en cours
		VIII.22 Des travaux sont réalisés pour réduire la consommation énergétique (Pompe à chaleur, solaire, isolation thermique, consommation d'eau, d'électricité,...)	X			
		VIII.23 Un diagnostic énergétique a été réalisé / est prévu	X Selon projet de rénovation			
		VIII.24 Si l'accueil collectif de mineurs est situé dans une zone susceptible de recevoir des produits phytosanitaires, le directeur s'informe des jours de traitements, de la législation en vigueur et prend des mesures adaptées				Inexistant

Le plan d'action qualité

Thématique	N°	Objectifs du plan d'action	Niveau d'exécution			
			À maintenir	À développer	À renforcer	Projet futur
La qualité des locaux	Aménagement des locaux et des espaces	IX.1	Les locaux réservent des espaces spécifiques à chaque tranche d'âge et aux rythmes de des enfants (moins de 6 ans, ados, ...)			X
		IX.2	Vous disposez de lieux dédiés tels que dortoirs, salles de contes, bibliothèque, coins calmes, salle de motricité, extérieurs adaptés, ...	X		
		IX.3	Le mobilier est adapté à la taille des enfants et aux activités spécifiques	X		
		IX.4	Un espace d'accueil permet les entretiens avec les parents (confidentialité)		X (Selon projet: rénovation)	
		IX.5	L'espace pour les repas est adapté à l'âge des enfants , dispose d'une isolation phonique renforcée et de séparation	X (Selon âges)		X (Isolations et séparations)
		IX.6	Une mesure des volumes sonores est faite régulièrement			X
		IX.7	Les sanitaires respectent l'intimité des enfants : ils sont équipés de matériel adapté	X		
	Handy	IX.8	Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap	X		
	Conception Construction Travaux	IX.9	Les locaux sont prioritairement dédiés à la structure	X		
		IX.10	La superficie des locaux est suffisante (3m2 par enfant dans la salle d'activité)			X (Augmentation des volumes dans programme de rénovation)
		IX.11	La qualité des locaux est en lien avec le projet	X		
		IX.12	L'accueil de loisirs dispose d'un accès à un espace extérieur aménagé et sécurisé	X (à proximité mais pas direct)		
		IX.13	Le développement durable (construction ou travaux d'amélioration) est pris en compte dans le bâti	X		
		IX.14	L'isolation thermique (hiver/été) est intégrée dans le bâtiment			X

PEDT ET PLAN MERCREDI

ANNEXE 7

- Planning prévisionnel d'actions plan mercredi 2025 - 2028

PEDT ET PLAN MERCREDI

Planning prévisionnel des actions Plan Mercredi 2025-2028

Activités	Animations / Projets	Partenaires	Objectifs	Début	Fin
Citoyenneté / Environnement	Jardin pédagogique	CTM	Eduquer les enfants à l'environnement, inciter et donner envie aux enfants de manger des légumes et des fruits. Aborder la saisonnalité des plantes, fruits et légumes	nov-25	juil-28
	Nettoyons la nature	ESAT / CTM	Réfléchir au comportement et à l'impact des déchets dans la nature	mars-25	août-28
	Création de panneaux pédagogiques	CTM	Sensibiliser les habitants selon les lieux d'affichage (parking, jardins,...)	juil-25	Aout 2028
	Cahier des activités		Développer l'imaginaire, offrir une ressource structurée	1 ou 2 panneaux à chaque vacances	août-25
	Les petits journalistes	École élémentaires	Améliorer l'expression écrite, comprendre le fonctionnement d'un journal (rôles, parties,...), travailler en groupe	sept-25	août-28
Culture et patrimoine	Visites des lavoirs, églises et monuments de la commune		Découverte de sa commune et son de environnement culturel	sept-25	août-28
	Expositions éducatives	Francas - Ligue de l'enseignement - CIDFF - BDY	Sensibiliser aux valeurs, ouvrir à la diversité culturelle	avr-25	juin-25
	Créations de spectacles	Intervenants extérieurs selon période	Prendre confiance en soi	avr-26	juin-26
Culture artistique	Écriture de poèmes	Médiathèque	Développer l'imagination des enfants, découvrir l'art de l'écriture	sept-25	août-28
	Expressions corporelles et théâtrales	Intervenant théâtre	Prendre confiance en soi, Préparer l'élève dans sa capacité à créer, inventer, improviser dans des langages simples	sur les périodes de fêtes	
Sport / Plein air	Balades dans la commune		Apprendre à observer son environnement	sept-25	août-28
	Rencontres sportives	Autres structures des environs	Rencontre avec différentes cultures, classes sociales	oct-25	août-28
	Le sport pour grandir	Associations sportives, intervenants extérieurs	Découverte de sports (tennis, natation, ...)	sept-26	août-28
Développement durable et écologie	Compostage	CTM	Découvrir le cycle de décomposition de la matière dans le compost	sept-25	août-28
	Activités avec réutilisation de matériaux		Réduire les déchets, apprendre à réutiliser les déchets	sept-25	août-28
	Land Art		Réutiliser la nature "morte", sensibiliser les enfants à la nature	sept-25	août-28
	Commandades groupées		Réduire la pollution	sept-25	août-28
	Cuisine et environnement	Cuisinière du PEJ	Sensibiliser les enfants sur la consommation des aliments	sept-25	août-28
			Chaque mercredi		